



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre, 1859.

No. 10.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : La Sœur de Charité, par Ernestine Drouet, institutrice, (pièce couronnée par l'Académie Française).—La Royauté d'un jour, par Mme Desbordes-Valmore, (suite).—SCIENCE.—Compte-rendus des Cours Publics : Cours de Langue Française à l'École Normale Jacques-Cartier, par M. le Professeur Devisine, (suite).—Cours d'Histoire du Canada à l'Université Laval, par M. l'abbé Ferland, rapporté par M. Arthur Casgrain, élève de l'Université, (suite).—ÉDUCATION.—Pédagogie : De la manière d'envisager la profession d'instituteur, par J. J. Rapet, (inédit).—AVIS OFFICIELS.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteurs Disponibles.—EDITORIAL.—Obituaire.—Revue Bibliographique : *The teacher and the parent*, par Charles Northend, (suite).—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des bons exemples.—DISTRIBUTION DE PRIX.—Séminaire de Nicolet.—ANNONCES.

LITTÉRATURE.

LA SŒUR DE CHARITÉ.

PROLOGUE.

Antiquité !—siècles des sages !
Antiquité !—siècles des Dieux !
Que d'éblouissantes images
Léguèrent au monde, en leurs pages,
Tes poètes aimés des Cieux !

Mais tes sages et tes poètes,
Et toutes leurs nobles conquêtes,
N'effacent pas dans sa grandeur
Le saint Apôtre... et la pensée
Qui, vivante, s'est élancée
Non de son front, mais de son cœur !
De tes Dieux toute la famille
Vaut-elle cette simple fille
Qu'illumine la Charité ?
Que serait-ce enfin, auprès-d'elle,
Que ta plus austère immortelle
Et sa chaste divinité ?
Non, de Diane chasseresse
Jamais la stérile rudesse
Ne s'égalera, dans nos vers,
A la virginité féconde
De la sublime vagabonde
Qui va, parcourant l'univers,
Pour semer partout l'espérance,
Pour guérir partout la souffrance,
Ne redoutant ni fer ni feu ;
Car son cœur ; qu'il plaigne ou soulage,
Dans tout malheureux voit l'image,
L'image même de son Dieu !

LES ENFANTS TROUVÉS.

Il fait nuit, il fait froid ; tout est calme et silence.
D'un long manteau couverte une femme s'avance ;

Son regard est craintif, sombre, mystérieux,
Et semble redouter de se lever aux cieux.
Elle tient un fardeau pressé sur sa poitrine.
Puis au seuil d'une porte, elle tremble... s'incline ;
Puis... plus rien dans ses bras !...—O spectacle navrant !
Cette femme est la mère—et ce fardeau l'enfant !

Voyez-la : que fait-elle ? Elle hésite : elle frappe !
Sans regarder son fils, rapide, elle s'échappe !
Ah ! laissez-la s'enfuir, ne suivez point ses pas :
Le Remords qui l'atteint, ne la quittera pas !

Mais lui que devient-il ?—A ses cris, l'autre mère,
Celle que le Seigneur donne à toute misère,
Apparaît sur le seuil qu'ont mouillé tant de pleurs,
Et calme doucement ses premières douleurs ;
Un soupir pour la mère,—à l'enfant un sourire...
Cela suffit, ma Sœur, car cela veut tout dire.

Elle embrasse ton fils ! va, ne crains pas pour lui,
Pauvre femme ! A ses yeux, ce qu'il est aujourd'hui,
C'est Jésus revêtu des langes de l'enfance !
Jésus versant des pleurs ! Jésus dans l'indigence !
Oui, ces vagissements et ces premiers chagrins,
Ces pieds sans force encore, et ces petites mains,
Tout cela, c'est Jésus, pour l'admirable Vierge !
Peut-être, s'inclinant à la clarté du cierge
Et disant ta douleur à l'écho du saint lieu,
Elle fera ce soir cette prière à Dieu :
" La voix de l'innocence émeut un cœur de père...
" Et l'enfant, par ses pleurs, dit : Grâce pour ma mère !"
Puis la porte bientôt se referme sans bruit :
Tout est calme et silence ; il fait froid, il fait nuit.

L'ÉCOLE.

— " Où vas-tu, mon enfant ?
— " Mais, madame, à l'école.
— " Et chez qui ?
— " Chez les Sœurs.
— " Simple et douce parole !
— " Grand-père, qui sait tout, m'a souvent répété
" Qu'aujourd'hui l'ignorance est une infirmité :
" Je sais lire, et j'écris !
— " Que lis-tu ?
— " L'Évangile...
— " C'est tout ?
— " Et c'est assez !
— " Il n'est pas difficile,
" Ce livre-là, madame, et je le sais par cœur.
— " Je veux suivre tes pas jusqu'auprès de la Sœur :
" Ainsi qu'elle, aux enfants, vois-tu, j'apprends à lire ;
" Nous aurons toutes deux cent choses à nous dire."
J'entrai ; je n'entendis que chants et cris joyeux ;
La Sœur, avec bonté, souriait à ces jeux ;

Je m'inclinai bien bas devant cette humble femme,
— Vierge et mère à la fois! — qui disait en son âme,
Avec l'Ami divin des simples, des souffrants :
" Laissez venir à moi tous les petits enfants."

— " Ma Sœur, ainsi que vous, je suis institutrice :
" Moi, c'est profession ; mais vous, c'est sacrifice !
— " Oh ! votre rôle est beau !

— " Le vôtre est généreux !
" A moi les fronts brillants, les visages heureux,
" La jeunesse, d'amour et de soins entourée !
" La terre, quand je sème, est déjà labourée ;
" Une mère, au besoin, me prête encor secours.
— " Cela chez nous, hélas ! n'arrive pas toujours.
— " Mais comment voyez-vous sans nulle répugnance
" Ces enfants dépouillés des charmes de l'enfance,
" Flétris, hâves, couverts d'un grossier vêtement ?...
— " On les trouve plus beaux, madame, en les aimant.
— " Et vous les aimez tous ?

— " Seul à seul, tous ensemble ;
" Car j'aime en eux Jésus, chacun d'eux lui ressemble ;
" Chacun d'eux porte en soi tous les traits du Sauveur :
" J'aime sa foi, dans l'un ; dans l'autre, sa candeur ;
" Celui-ci me le montre en son obéissance ;
" Celui-là dans son calme et dans sa patience ;
" Tel enfant le rappelle en son humilité ;
" Tous... dans son innocence et dans sa pauvreté."
Et des larmes brillaient au bord de sa paupière ;
On voyait sur son front une douce lumière ;
Et j'écoutais sa voix... et j'écoutais mon cœur ;
Et je lui dis enfin : " Grâce à vous, bonne Sœur,
" J'entrevois à ma tâche une étendue immense :
" Par l'amour de Jésus le respect de l'enfance !
" Une clarté nouvelle en vos discours m'a lui :
" C'est toute une leçon que j'ai prise aujourd'hui.

Alors, comme une enfant, dans les bras de la sainte
Je me sentis serrée en une douce étreinte :

— " Sœur, puis-je vous aimer, vous revoir quelquefois ?
— " Tous les cœurs sont unis, sœur, au pied de la Croix."

L'HOSPICE.

— " Mon frère, il faut enfin panser cette blessure.
— " C'est impossible. Oh non !

— " Pourquoi ? Ma main est sûre,
" J'irai bien doucement.

— " Ce n'est pas de la peur !

" Mais vous, Mademoiselle..."

— " On m'appelle ma Sœur.

— " De votre serviteur vous faire la servante ?

— " Oh ! que cette pensée est douce et consolante !

— " Vous, vous que tant de fois je vis partir au bal,

" Vous retrouver un jour sœur dans un hôpital !

" Non, ne me pansez pas, cette plaie est affreuse !

" Ma femme pourrait seule être assez courageuse

" Pour vaincre son dégoût, grâce à tout son amour :

" Elle ne viendra pas... car ce n'est pas le jour !

— " Je veux la remplacer ; et croyez-moi, mon frère,

" La charité fera ce que l'amour peut faire.

— " Voir dans les malheureux des amis, des parents !

— " La charité, mon frère, aplanit tous les rangs.

— " Hélas ! aux coups du sort je restais insensible ;

" Mais la pire misère, oh oui ! la plus horrible,

" Qui nous couvre le front presque autant qu'un remords

" C'est, croyez-le, ma Sœur, la misère du corps !

— " Vous souffrez, comme vous, j'ai connu la souffrance,

" Laissez-vous donc servir, aimer sans résistance ;

" Frère, je vous en prie !"

Il hésite un moment ;

Mais ce mot si naïf lui semble si charmant,

Qu'il retrouve par lui la force et le courage.

L'homme, de ses deux mains, se couvre le visage ;

L'humble fille commence... et s'arrête soudain :

La pitié, le dégoût ont fait trembler sa main.

Elle pâlit, rougit, puis bientôt s'illumine ;

Fait un signe de croix sur sa faible poitrine ;

Et retourne à sa tâche avec amour et foi.

Qui l'y rappelle donc ? — O Jésus-Christ, c'est toi !

C'est ton sang ! C'est ta chair qui saigne et qui palpite !

Véronique à genoux alors se précipite ;

Panse ta plaie, ô Christ ! étanche ta sueur ;

Et, soulageant un pauvre, assiste le Sauveur !

LE BAGNE.

" Dieu veille en Créateur sur toute créature."
La Sœur parlait ainsi.

— " Ce n'est qu'une imposture !..."

Répondit le forçat : " Qui plaindrait mon tourment ?"

" Ton Dieu serait pour moi le Dieu du châtement !

" Et toi, qui viens ici me parler d'espérance,

" Ton reste de pitié n'est dû qu'à mon silence :

" Un seul mot, et tout fuit ! (J'y suis habitué).

" Et tu fuiras !"

— " Jamais !"

— " Tu fuiras !... J'ai tué !..."

Un cri d'horreur répond à ce mot homicide.

— " Voilà donc la pitié de ce cœur intrépide !..."

" Ton Dieu, que si clément tu m'as représenté,

" Il ferait comme toi, fille de Charité !..."

" A d'autres les remords, et mourons dans l'abîme !"

— " Jésus, Dieu de pardon ! Jésus, douce victime !

" S'écrie alors la Vierge en un pieux transport :

" Tout se peut relever... quand le cœur n'est pas mort !

" Madeleine a pleuré, vous sauvez Madeleine !

" Vous ne méprisez point une Samaritaine !

" Quand la femme adultère embrasse vos genoux,

" Votre voix des bourreaux désarme le courroux !

" Rapportez au bercail la brebis égarée... "

" Votre épaupe à ce fait est déjà préparée !

" Oh ! que pour vous bénir cet homme vive un jour !

" Rendez-moi le courage et rendez lui l'amour !

" Frère, votre douleur peut vous être féconde :

" Le Juste un jour gémit sous les forfaits du monde ;

" Et les saints oliviers burent avec ses pleurs

" De son front tout poudreux les sanglantes sueurs !

" Frère, le Rédempteur comprend toute souffrance :

" Si votre crime est grand, son pardon est immense !"

— " Ma sœur, il est bien tard pour songer au pardon !"

— " A l'heure de la mort pleura le bon larron."

— " Mais des pleurs peuvent-ils laver mon infamie ?"

— " Un seul suffit."

— " Et bien ! vous, mon unique amie,

" Pardonnez-moi d'abord et donnez moi la main."

— " Mon frère, la voici."

— " Religion sublime,

" Qui fait que l'innocence ose approcher du crime !"

— " Aussitôt que le crime est devenu douleur,

" Il peut à l'innocence oser dire : ma Sœur."

ÉPILOGUE.

O vous tous qui souffrez et que sa main soulage,
Vous qu'un tendre respect courbe sur son passage,
Montrez-nous, montrez-nous la trace de ses pas.
Où va-t-elle ? — ou plutôt : où ne va-t-elle pas ?

Enfants nés dans ses bras, vieillards morts sous son aile ;
Malades insensés, captifs soignés par elle ;
Ignorants qu'elle instruit au livre des vertus ;
Malheureux, par ses soins, ou nourris ou vêtus,
Formez son auréole, éclairez son visage ;
Chantez-la tous en chœur à ma dernière page !

Pauvre, qui te crois seul et pleures ici bas,
Un ange est près de toi, qui te suit pas à pas :
Qu'on t'arrache à ton sol, qu'on t'arrache à la France,
La consolation rejoindra la souffrance !
Les flots vont t'emporter, — ils te l'amèneront ;
Ils vont vous désunir, — ils vous réuniront !
Ta mère, alors, ta mère, enchaînée au rivage,
Enviant ses périls, bénira son courage :
Le pouvoir maternel lui-même est limité ;
Mais on n'enchaîne point la sainte charité.

Tu la verras un jour, affrontant la mitraille,
Te panser demi-mort sur le champ de bataille ;
Servante courageuse, elle sait qu'en tout lieu
Son maître, c'est Jésus ; son salaire, c'est Dieu !

— " Vierge, où vas-tu ? Vois donc comme les flots mugissent !"

— " Je sers Jésus, à qui flots et vents obéissent."

— " Vierge, où vas-tu ?" — " Je vais où Dieu dit : "Suivez-moi !"

" Je vais semer l'amour où l'on sème la Foi !"

Oui, va prêcher, ô noble femme !

Non pas des lèvres, mais de l'âme !

Partout souffre l'humanité.

Quand la croix marche la première

Tu ne peux rester en arrière,

Car la croix c'est la charité !

Va montrer partout l'espérance,

Va guérir partout la souffrance,

Ne redoutant ni fer ni feu ;
Car ton cœur, qu'il plaigne ou soulage,
Dans tout malheureux voit l'image,
L'image même de son Dieu !

ERNESTINE DROUOT,
Institutrice.

La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

(Suite.)

LE PETIT VOISIN.

« Ne lui fais donc pas honneur à cette froide innocente, » dit une jeune voix ferme dans l'oreille d'Agnès, qui bondit. Cette voix était celle d'un troisième innocent habillé en grand-père, fils de l'avare possesseur de la maison habitée par la famille Aldenhoff. Depuis un quart d'heure, le petit voisin regardait Agnès du haut de sa porte, à lui, de sa porte en face, élevée au dessus du sol par un large perron à rampe de fer doré dans le goût espagnol. On voyait pendre à cette porte, toujours fermée, un noble pied de chevreuil, en signe de la richesse qui rendait cette maison saillante et enviée entre toutes.

L'aïeul opulent avait aussi, dès l'aurore, départi ses vêtements à Ferdinand Duhein, qui les portait avec une joie pareille à celle d'Agnès. Il était, à cette heure, décoré d'une canne à pomme d'or, d'une tabatière d'argent finement ciselée, d'un chapeau à trois cornes, dont son grand-père conservait précieusement l'usage. Ce grand-père puisqu'il faut l'avouer, malgré notre sympathie pour Ferdinand, passait, dans la paroisse, pour un Arpagon, bien qu'il fût propriétaire de la moitié des maisons de la rue natale d'Agnès. Ferdinand, qui avait en vain crié bonjour à la petite voisine, ennuyé de n'en être point aperçu, venait s'offrir à son admiration. Agnès aimait Ferdinand, qui n'était point fier et qui avait joué mainte fois aux osselets avec elle, l'innocente lui avait rendu de loin son bonjour par un signe de tête ; mais sa voix n'eût osé prendre l'essor vers la maison d'où sortaient tous les chagrins de ses parents, cette maison dont le maître s'armait de tant de rigueur contre son père qu'elle aimait comme on aime Dieu. Les mots *saisie, prison*, prononcés tout à l'heure à voix basse dans sa famille, laissaient l'empreinte de la tristesse sur son petit visage amical.

Ferdinand, trop éloigné pour causer comme il en avait envie, sans s'inquiéter de la dignité que lui imposaient ses habits de velours, avait enfin franchi la haute rampe et la rue, pour venir se planter devant Agnès. Ils s'examinèrent d'abord sérieusement et se trouvèrent bien. Le monde était si nouveau devant ces deux cœurs d'anges, qu'ils sentaient à peine le souffle piquant de décembre ; ils semblaient être encore dans les frais jardins du paradis ouvert à leurs regards enchantés. Ferdinand s'approcha du visage d'Agnès ; pressé de deviner au parfum ce qu'elle avait mangé, il respira curieusement sa bouche rose. Agnès, qui n'en faisait pas mystère, dit : « Que sentez-vous ? — Comme un fruit, » répliqua-t-il. Et elle dit oui, de la tête, avec un petit sourire. « Qu'as-tu commandé depuis ce matin ? continua Ferdinand, en train de parler, sans attendre la réponse. Moi, j'ai voulu le chocolat de grand-père, avec deux pains français chauds et beurrés ; j'ai voulu de la crème, du café, de l'anisette de Hollande et du vin de Grenache ; j'ai voulu dix feuilles imprimées en bêtes d'or, pour les découper et les mettre dans des livres ; tu en gagneras à la gageure pour des épingles, et je te rendrai les épingles. J'ai voulu des ombres chinoises, et je les ai eues ! J'ai commandé pour ce soir Raoul le joueur de violon, qui jouera des airs de contredance ; j'ai commandé Grenade le carillonneur, qui siffle aussi bien que la flûte. Ils viendront au dessert et ils auront du vin ; nos caves en sont toutes pleines. Moi, je boirai de l'hydromel, de la bière d'orge, et de tout, comme les hommes, et je serai content ! A présent, parle, toi. »

Mais Agnès n'eut rien à répondre. Qu'aurait-elle pu répondre ? Qu'aurait-elle pu raconter de son règne ? Toutefois il l'y contraignit, car il avait le ton péremptoire que donnent une canne à pomme d'or et un habit de bouracan bleu, chargé de brandebourgs en or. « De tout ce que j'ai voulu, dit-elle, on n'en a pas ; il y avait un œuf au beurre noir, mais je ne l'aime pas. Just, qui l'aime mieux, l'a mangé. » Ferdinand la regarda plein d'étonnement. « L'œuf était tout entier, au moins, fit-elle observer à Ferdinand. — Après, dit-il, qu'as-tu mangé ? — Plus rien. Tous les hier, j'avais de meilleures choses ; mais je crois que ce n'est plus la saison des gâteaux ! — Si ! C'est toujours la saison chez le pâtissier ; j'en ai commandé trente pour ce soir. — Ce n'est donc la faute de personne, » dit Agnès. Alors, malgré qu'elle fit effort pour être joyeuse, deux ruisseaux de larmes prirent leur cours le long de ses joues. Ferdinand, stupéfait,

perdit tout son aplomb ; son chapeau tricorne même parut triste sur ses longs cheveux châtain bouclés ; mais comme il s'était habitué dès le matin à dire Je veux ! il continua de même avec Agnès. « Je veux savoir pourquoi tu pleures !

— C'est que ma mère pleure. — Pourquoi pleure-t-elle ? Parce que ton grand-père veut que mon père aille en prison, à cause qu'il n'a plus d'argent pour payer nos loyers de Noël. On ne veut pas attendre qu'il en gagne ! Ma grand-mère a dit : Agnès a le droit, tout le jour, d'aller demander un délai, puis d'ajouter : Soyez humain, c'est un innocent qui vient vous le demander de la part du Sauveur ! mais mon père ne veut pas que j'aie dire cela contre une pierre, et ma mère pleure ; voilà ce que j'ai, Ferdinand. »

Ferdinand n'osa plus parler de son bonheur. Après avoir regardé deviant lui, puis par terre, il s'en alla disant : « Adieu, Agnès. — Adieu, Ferdinand, » répondit la petite reine désolée, qui demeura là pour le voir s'en retourner, puis remonter lentement le perron, puis tirer violemment le pied de chevreuil pour qu'on vint lui ouvrir, puis disparaître enfin tout à fait. La rue fut longtemps déserte.

LE PAUVRE.

Tout à coup, Agnès, dont les larmes s'étaient séchées au grand air, courut dans la cour où balayait sa grand-mère, et tendant les mains, lui cria :

« Ma grand-mère, donnez l'aumône, le bon Dieu est à la porte. »

Elle parlait d'un mendiant à la chevelure blanche levée en aurole d'argent sur la calotte noire qui couvrait sa tête ; son habit rouge, criblé de pièces de toutes sortes, était d'une forme bizarre, et à force de propreté, cette misère avait son lustre. On supposait cent ans à ce pauvre tout penché, qui ne parlait jamais en s'arrêtant calme et sérieux sur chaque seuil ; et les enfants de la ville l'appelaient Bon Dieu.

Madame Aldenhoff fouilla ses grandes poches avec empressement ; mais elle eut beau les interroger jusqu'au fond, elle n'y trouva que son étui plein d'aiguilles, son Christ en ivoire et son dé de cuivre, rien autre, ce qui la mortifia presque autant que sa petite-fille. C'était la première fois, depuis quarante ans d'aumône à ce pauvre, qu'elle avait toujours connu aussi vieux, qu'un refus interrompait d'elle à lui comme un fil entre le ciel et la terre. L'aïeule s'arêta en soupirant, et dit : « Je n'ai rien ! — Eh bien, alors, repartit Agnès, qui brûlait de donner elle-même le jour de sa fête, je vais chercher ma lettre de change. »

— Que veux-tu qu'il en fasse ?

— Il la mettra dans son sac jusqu'à dimanche ; c'est le jour de l'échéance, et mon oncle Jean, bien sûr, viendra la payer avant la messe.

— Ma parole vaut ton billet, mon enfant, et il croira. Mais aux pauvres qui ont cent ans, on ne donne pas de billet ; il vaut mieux leur donner à boire. »

Ainsi fit-elle.

Après avoir rempli de bière le grand vidercome pour le pauvre qui attendait son dû, la grand-mère prit Agnès par la main et s'en vint droit à lui.

« Buvez, lui dit-elle d'un ton courageusement triste, et faites-nous crédit d'argent pour aujourd'hui. Vous aurez le double l'autre semaine ; mais, s'il vous plaît, laissez votre bénédiction sur cette enfant, car c'est aujourd'hui sa fête. »

Le pauvre, ayant bu, la regarda gravement. Il fit en silence le signe de la croix, levant ses yeux jusqu'à la madone incrustée au mur frontal du logis qu'il hantait depuis tant d'années, et s'en alla rêveur et doux.

Agnès, frustrée en toutes choses, le regarda glisser de porte en porte, où de plus riches voisins avaient le bonheur de lui donner ; il atteignit bientôt près du pont l'enfoncement d'un vieux couvent détruit, où cette furtive image du Christ s'évapora comme un rêve.

L'OISEAU D'AGNES.

Il y avait encore un innocent dans le voisinage, mais celui-là ne paraissait pas sur sa porte. Il demeurait dans ce couvent abandonné des Récollets, dont on vient de parler, où son père, loueur de carrosses et de chevaux, tenait ses magasins à fourrages. Durant l'été, des nuées d'enfants allaient jouer dans les vieux cloîtres, qui retentissaient de leurs cris perçants ; à cette heure, il y régnait un grand silence. Le carrossier, qui aimait beaucoup le petit Amé, unique enfant de son veuvage, ne travaillait pas joyeusement, car le petit Amé était malade. Ce père soucieux s'en vint donc demander à parler seul à madame Aldenhoff, et l'on s'empressa de le faire entrer dans la salle bleue, s'excusant comme on put de le recevoir sans feu. Il passa doucement sa main sur la joue d'Agnès, qui n'entra pas d'abord, et lui dit : « Je vous ai prise vraiment pour votre grand-mère ; » ce qui fit rougir de plaisir la petite enfant.

Demeuré seul avec les femmes, le carrossier s'expliqua :

« Je viens vous prier de prêter un peu l'oiseau d'Agnès pour égayer mon pauvre enfant malade, bien malade, mes voisines, et si faible, qu'on n'a pu l'habiller avec mes lourds habits, ni même avec les siens, si légers qu'ils sont. Il a vu, à l'automne, l'oiseau d'Agnès durant la dernière visite que vous a rendue sa mère avec lui... sa pauvre mère qu'il appelle sans trêve et sans repos.

— Ah ! mon voisin, nous nous le rappelons ! — Oui, oui, nous nous le rappelons, » interrompirent les femmes avec un soupir. Le carrossier demeura un peu sans parler ; un homme ne veut pas laisser deviner qu'il pleure. « L'oiseau donc, reprit-il, est resté dans la mémoire d'Amé, qui s'est mis à dire, ce matin et à chaque instant depuis : « J'ordonne que j'entende chanter l'oiseau qui chante dans la maison d'Agnès ! Je veux entendre chanter l'oiseau et puis voir ma mère ! Je le commande, ô mon père ! moi, je ne peux pas marcher ; allez donc vite, allez ! car c'est aujourd'hui la fête des Innocents. » Hélas ! le pauvre enfant n'a pas encore pu comprendre que sa mère est morte depuis trois mois, et qu'on ne peut la lui rendre. On ne peut que lui prêter l'oiseau ; prêtez-le-nous, s'il vous plaît, pour tâcher de le faire sourire, lui qui n'a qu'un souffle, et si vous croyez qu'Agnès ne s'y oppose pas.

— Comment ! repartirent vivement les mères, Agnès sera trop contente d'égayer le pauvre Amé ; » et l'aïeule sortant en toute hâte appela sa petite-fille pour lui faire part de la demande du carrossier.

« Puisque tu me représentes, ajouta-t-elle, j'ai besoin de savoir si tu devines ce que je répondrais moi-même. Qu'allons-nous décider ? » Agnès resta interdite, et une grande rougeur lui monta au visage. Elle avait toujours vu sa grand-mère prêter cordialement toutes ses humbles possessions ; mais son oiseau !... Son oiseau qu'elle appelait Iris lui était infiniment cher. Néanmoins : « Amé est donc malade ? » fut sa première exclamation ; puis, « Iris aura froid dans la rue ! » fut la seconde, et ses grands yeux doux restèrent attachés avec indécision sur les regards encourageants de sa grand-mère.

« L'oiseau n'aura point froid sous le manteau du voisin, et le pauvre Amé sera réjoui dans son lit s'il entend chanter l'oiseau. » Agnès partit comme un trait.

« Porte-toi bien, dit-elle après avoir atteint avec effort, sur l'appui de la fenêtre, la cage de son petit chanteur. Au revoir, Iris ! » et elle baisa le grillage.

Quand l'aïeule lui dit qu'elle faisait précisément ce qu'elle ferait à sa place, cette parole fit couler la consolation sur le cœur serré d'Agnès. Alors elle suivit courageusement sa mère, portant la cage à M. d'Artois, qui l'attendait avec anxiété. Comme il vit qu'une larme pendait à l'œil d'Agnès, il craignit qu'elle n'allât se dédire ; mais il ne la connaissait pas. S'apercevant tout à coup que l'oiseau n'avait plus de nourriture dans l'auge, Agnès, avec une sagacité toute précoce, retira par son manteau le voisin qui emportait la cage, courut vers une armoire à elle, faite à sa taille, et qui fermait à clef, puis elle cria :

« Prenez ce mouton et ce mil pour faire chanter l'oiseau ; s'il voit qu'on pense à lui, s'il voit tomber du mil, il chantera tout de suite. Je veux qu'Amé soit content, mais je veux que mon oiseau mange aussi ! »

La prévoyance d'Agnès fut approuvée des parents et le pauvre père, emportant soigneusement la cage sous son manteau, doubla la provision chez le grainetier dont les sacs étaient ouverts sur son passage, à l'autre rang de la rue, puis il partit à grands pas.

LE Puits MITOYEN.

Durant ce temps, Just, enflammé d'espoir, avait appart trois fois, chuchotant des paroles mystérieuses à sa grand-mère, l'attirant à part au fond de la maison, puis retournant faire l'école buissonnière dans une partie de la ville appelée le Grand-Canteleu, au pied du rempart où son oncle Jean travaillait à peindre des équipages et des blasons. L'oncle Jean, comme son frère, excellait dans ce genre de peinture. Il y avait dans cette longue rue déserte, bordée de jardins et d'arbres alors couverts de neige, des tailleurs de pierre habillés de peaux blanches, de chapeaux blancs, et blancs eux-mêmes jusqu'à leurs yeux noirs et brillants comme des charbons ; puis un cordier filant sa corde par quelque saison que ce fût, ce qui était très-agréable à regarder pour Just, qui pouvait impunément passer le jour à ne rien faire en attendant son oncle. Pour combler la satisfaction de l'écolier, la lune commençait à se lever rouge et large au-dessus de l'horizon, à travers la gelée étincelante, et Just, fort jeune encore, se persuadait que cette figure d'or était un saint couché à plat ventre dans le ciel pour regarder sur la terre le mal ou le bien qui s'y passe. Le frère d'Agnès interrompait parfois ses contemplations en frappant par un

transport redoublé ses castagnettes d'ardoise, puis retournait faire une nouvelle commission de son oncle à sa grand-mère ; il ne se sentait pas de joie, car il était utile, et prévoyait un beau repas.

Après les allées et venues de Just, la grand-mère, plus affairée, allait et venait au bout du logis solitaire, ôtant soigneusement la clef de la salle bleue, chaque fois que Just était rentré furtivement, on ne savait pourquoi.

Et voici pourquoi : un puits mitoyen séparait la cour des Aldenhoff d'avec celle d'un étainier paisible qu'on appelait don Gaspar, à cause de son origine espagnole. C'était le meilleur voisin du monde. Le puits se fermait d'un côté par un large volet en bois, de l'autre par le même secours ; les deux volets clos aux verrous, chacun était chez soi.

Aux heures fréquentes des lavages intérieurs qui font courir dans les allées des filets d'eau perpétuels, les deux volets s'ouvrant en même temps d'une cour à l'autre, les femmes se saluaient amicalement et parfois se contaient leurs peines. Dans les jours heureux, c'étaient des discours enjoués, des louanges sur leurs enfants, de gracieux rapports de mères s'excitant d'un mutuel exemple aux vertus domestiques, et quelles mères en possédaient plus que celles arrêtées alors au rendez-vous du puits mitoyen ? Elles étaient belles de leurs devoirs accomplis ; elles étaient pures comme l'eau qu'elles puisaient pour assainir leurs humbles demeures.

Dans le courant du jour ici raconté, pour ménager une surprise plus grande à la famille et à sa bru elle-même qu'elle ne mit pas dans la confiance, l'aïeule avait envoyé à son fils Jean un écheveau de lin brouillé, emblème naïf d'un long malentendu, et signal du jour où la querelle allait enfin se dévider entre les deux frères. Sur la réponse de Jean, apportée par Just, qui l'avait instruit de la détresse du ménage, cette mère inventa le secret d'introduire, au moyen du puits, tout ce que l'oncle envoyait par l'intrépide écolier. Just fit trois voyages, les poches pleines ; entrant furtivement par l'allée de don Gaspar, qui riait de tout son cœur du tour fraternel de l'oncle Jean. Vers le soir, un marmion fut guidé par le voisin jusqu'à la margelle du puits ; on frappa au contrevent pour la quatrième fois ; la grand-mère ouvrit avec précaution ; le sceau suspendu comme un panier d'abondance transporta de son côté les dons providentiels qui arrivaient de l'autre, et son cœur rajeuni battait d'une joie d'enfant en se prêtant à cette sainte fraude. Sur quoi sa belle-fille, ignorante de tout ce qui se passait, ne se retint pas de lui dire :

« Mon Dieu, ma mère, que vous allez souvent au puits par le froid qu'il fait ! »

A quoi l'autre répondit : « Ma fille, n'y prenez pas garde ; il faut ce qu'il faut. » Et elle souriait avec mystère. Mais sa fille ne le voyait pas, car la brune commençait à répandre une teinte grise sur les rues. La brune tombe vite en décembre.

MME DESBORDES-VALMORE.

(A continuer.)

SCIENCE.

Compte-rendu du Cours de Langue Française

Donné par M. le PROF. DEVISME, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.

(Suite.)

Avant de passer le Rhin, les Francs formaient une confédération de diverses tribus, occupant le territoire compris entre le Weser, le Mein, le Rhin et la Mer du Nord. Le *Francique* (langue des Francs) devait alors se composer d'autant de dialectes que la confédération comptait de tribus ; mais, dans la Gaule, tous ces dialectes paraissent s'être fondus dans trois dialectes principaux, usités parmi les conquérants qui s'étaient fixés entre le Rhin et la Loire. Au nord, était le *Ripuair* ; à l'ouest, le *Neustrien*, et à l'est, l'*Austrasien*. Par leur position sur les confins de la Germanie, dont ils n'étaient séparés que par le Rhin, les Francs Ripuaires et Austrasiens voyaient leur population se grossir sans cesse de nouvelles bandes germaniques qui passaient le fleuve pour venir s'associer à leur fortune. Dans l'un et dans l'autre pays, le latin disparut entièrement comme la langue usuelle, soit que les Gallo-Romains eussent été exterminés par les Barbares, soit, ce qui est plus probable, qu'ils eussent été refoulés par eux dans l'ouest et

dans le midi. Au latin succéda le Tudesque, qui, diversement modifié, s'est perpétué jusqu'à ce jour dans les patois de la rive gauche du Rhin, chez les descendants des Ripuaires et des Austrasiens. Il n'en fut pas de même dans la Neustrie. Les Francs qui s'établirent dans cette contrée, étaient les plus éloignés du Rhin, et n'avaient que peu de relations avec les peuples germaniques qui habitaient de l'autre côté du fleuve, tandis qu'ils se trouvaient mêlés aux populations gallo-romaines, de beaucoup supérieures en nombre, aussi bien qu'en civilisation et en culture intellectuelle de tout genre. Aussi quoi qu'il pût en coûter à l'orgueil et à l'insouciance rudesse des vainqueurs, ils se virent contraints par la force des circonstances à apprendre la langue des vaincus, dont ils adoptèrent également la religion et l'administration. Le roi de Paris, Caribert, et son frère Chilpéric, donnèrent à leurs sujets l'exemple de l'étude du latin. Le dernier de ces deux princes composa même un ouvrage en prose sur la Trinité et deux livres de poésies ; mais St. Grégoire de Tours parle de Chilpéric comme d'un auteur fort médiocre. Si donc, le roi franc, malgré ses prétentions à bien écrire, ne fut après tout qu'un pauvre latiniste, il est facile de se figurer ce que pouvaient être les connaissances latines du gros de la nation. Les Francs avaient conservé dans les Gaules l'amour de la vie indépendante qu'ils menaient en Germanie ; ils se trouvaient à Pétrioit, mal à l'aise dans l'enceinte des villes, et préféraient le séjour de la campagne. Ils construisirent, à la façon germanique, et principalement sur le bord des forêts, des espèces de hameaux du nom de *fara* et de *ham*. Ces dénominations nous sont restées ; ainsi, il y a plusieurs localités connues sous le nom de *Lafare*, dans le midi de la France, et plusieurs *Lafere* dans le nord. Quant au mot *ham*, on le retrouve également dans certains noms propres de villes ou de villages, tels que *Ham*, *Hamel*, *Hamlet*. Avec de telles habitations et une telle manière de vivre, les Francs n'eurent guères de rapports avec les populations civilisées des villes, et se trouvèrent nécessairement en contact journalier et dans des relations habituelles avec les campagnards gallo-romains. Ceux-ci furent les seuls professeurs de langue de tous ces barbares, que l'histoire nous représente comme bien moins amis d'études laborieuses et de culture intellectuelle, que de pillage, de chasse, de jeu et de bonne chère. La race conquérante apprit donc de tels maîtres, un latin de mauvais aloi, mêlé de celtique, que, de son côté, elle altera encore davantage par l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques. Ce jargon, né dans les campagnes, et usité chez les Francs, reçut du peuple des villes le nom de *langue rustique* (*rustica lingua*). Cependant, les Francs de la Neustrie conservèrent longtemps encore l'usage du *francique*, dans leurs familles, dans les camps, dans les armées, dans les assemblées où les vainqueurs décidaient du sort des vaincus. Nous avons vu que cet idiôme était la langue maternelle des rois Caribert et Chilpéric, petit-fils de Clovis. Après eux, la fusion des Francs avec les Gallo-Romains fit peu à peu disparaître le tudesque de la Neustrie. Les ténèbres qui enveloppent l'histoire de ce temps ne permettent pas de préciser l'époque où cette fusion s'est opérée. Dès le VIII^e siècle, nous la voyons toutefois se manifester par l'antagonisme des Austrasiens et des Neustriens. Dans cette lutte où les premiers représentaient l'élément germanique, les seconds l'élément gallo-romain, la victoire resta aux Austrasiens, qui avaient pour chef Charles Martel. La Neustrie eut alors à subir une nouvelle invasion germanique dont la conséquence fut, quelques années après, l'avènement au trône de la dynastie Austrasienne des Carolingiens. Charlemagne, le héros de la race Carolingienne, savait plusieurs langues étrangères : il parlait le latin avec facilité ; mais le *francique* était sa langue maternelle, et il montra toute sa vie une grande prédilection pour le rude mais énergique idiôme de ses pères. Son fils, Louis-le-Débonnaire, bien qu'il s'exprimât en latin avec autant de facilité que son père, n'en préféra pas moins le tudesque à toute autre langue. Le latin rustique, en Neustrie, après n'avoir été d'abord qu'un moyen de rapprochement entre les deux races, s'étendit peu à peu, pénétra jusque dans les villes et finit par devenir la langue générale de la nation. Le clergé lui-même contribua beaucoup à la propagation du latin rustique ; un grand nombre d'ecclésiastiques ne connaissaient que ce latin, et tous étaient obligés de s'en servir pour faire entendre leurs instructions au peuple. St. Prosper donne aux prêtres de son époque le conseil de s'exprimer en langue vulgaire, s'ils veulent être bien compris des fidèles.

Il est donc évident que les Francs, peu nombreux, quoique vainqueurs, loin d'imposer leur langage aux vaincus, finirent par accepter celui de ces derniers ; ce qui montre que le latin avait jeté de profondes racines dans le territoire. L'histoire ne nous offre pas ce seul exemple d'une nation conquérante subissant le joug de l'idiôme du peuple vaincu. C'est ainsi que les Normands reçurent plus tard le double baptême du culte et de la langue de la France, qu'ils ve-

naient de vaincre. Deux siècles et demi plus tard, ils transportèrent cette langue en Angleterre, où, en dépit de la petitesse de l'île, de leurs efforts constants, et des lois rigoureuses de Guillaume-le-Conquérant, tenues en vigueur jusqu'à la fin du règne d'Edouard III, c'est-à-dire, plus de deux-cents ans, ils ne réussirent point à substituer parmi le peuple l'usage du français à celui de l'anglo-saxon. Apprenons par là combien la force et la volonté humaine sont impuissantes à étouffer un idiôme dans la bouche d'un peuple. Mais continuons notre examen de la marche du latin vulgaire. Dans l'origine, le latin rustique ne différait guère du latin littéraire que par la violation de quelques règles grammaticales, par quelques vices de prononciation, par le mélange d'un certain nombre de mots ou de tournures celtiques ou tudesques. Peu à peu la confusion de formes grammaticales s'accrut considérablement, au point que beaucoup d'entre elles étaient employées les unes pour les autres, non seulement par le peuple, mais encore par des personnes que leur rang et leur position sociale auraient dû préserver de l'ignorance commune et au moins empêcher de faire les fautes les plus grossières.

Au VII^e siècle, le latin rustique avait subi des altérations si profondes et si radicales, qu'il put être considéré comme un nouvel idiôme, entièrement distinct de la langue latine à laquelle il devait son origine. La nouvelle langue fut appelée *Romane*, parce qu'elle était l'idiôme propre des vaincus, à qui l'on donnait le nom de *Romains*, par opposition aux conquérants issus de la noble race des *Francs*. La première mention de la langue Romane que l'histoire nous ait conservée, remonte au VIII^e siècle ; elle nous a été transmise par l'auteur de la vie de St. Monmolin, qui succéda à St. Eloi, comme évêque de Noyon, honneur qu'il dut principalement à la connaissance toute particulière qu'il possédait de la langue romane et de la langue tudesque. Il était, en effet, fort important à cette époque qu'un évêque pût parler l'un et l'autre de ces idiômes, afin de pouvoir lui-même instruire dans leur propre langue, les populations appartenant aux deux races différentes qui occupaient les Gaules, ainsi que le prescrivit formellement plus tard le 3^e Concile de Tours. Vers le milieu du IX^e siècle, nous trouvons le premier monument important de la langue romane, qui soit parvenu jusqu'à nous : c'est le serment que Louis-le-Germanique fit à Charles-le-Chauve, en 842. Le nouvel idiôme nous est connu au Xe siècle, par une cantilène en l'honneur de Ste. Eulalie, et au XI^e, par les lois que Guillaume de Normandie donna aux Anglais, après la conquête de leur pays. A l'occasion du serment dont nous venons de parler, l'histoire nous montre un fils de Louis-le-Débonnaire, un petit-fils de Charlemagne, Charles-le-Chauve, obligé de haranguer son armée en langue romane, c'est-à-dire, de parler la langue des vaincus, pour se faire comprendre de ses sujets. C'est que la position dans laquelle il se trouvait était bien différente de celle de son père et de son aïeul. Ces deux princes, maîtres de la Germanie, de la Gaule et de l'Italie, résidaient sur les bords du Rhin, au milieu des Germains, leurs compatriotes, à qui leur maison devait son élévation et sa gloire. Ainsi, leur origine, le pays qu'ils habitaient, les gens qui les entouraient, tout concourait à ce que le tudesque fût leur langue usuelle ; mais Charles-le-Chauve, réduit à la possession de la Neustrie, se trouva jeté au milieu de populations qui ne parlaient, qui ne comprenaient que le roman, et qui avaient le tudesque en aversion, aversion telle que la seule différence de langage occasionnait des rixes sanglantes entre les gens de langue romane et ceux de langue tudesque. Aussi fut-il contraint d'adopter la langue romane, la seule qui pût le mettre en rapport avec la nation à laquelle il commandait. A plus forte raison, cette langue devint-elle une nécessité pour les rois, ses successeurs. Toutefois, le tudesque ne disparut pas complètement de la cour ; les Carolingiens en perpétuèrent sinon l'usage habituel, du moins l'intelligence parmi les principaux officiers de leur maison. Tout semblait leur en faire à la fois un devoir et une nécessité : les traditions, les souvenirs de leur origine, leurs mariages fréquents avec des princesses de sang germanique, leur résidence habituelle à *Laon*, ville située dans le voisinage des pays allemands de la Lorraine inférieure, et enfin la part active que les princes germaniques prirent continuellement sous cette dynastie à tous les troubles, à tous les démêlés, à toutes les guerres, à tous les traités qui eurent lieu dans le royaume. Mais à l'extinction de la dynastie carolingienne, les circonstances qui avaient maintenu l'intelligence du tudesque dans la maison royale, cessèrent d'exister sous les rois de la 3^e race, et Hugues Capet, le premier d'entre eux, bien qu'issu du sang germanique, était tout aussi étranger au langage de Charlemagne qu'à celui d'Auguste. Souverain parvenu, il n'entendait et ne parlait que la langue romane. Aussi, à partir de cette époque, les princes d'Allemagne, qui désiraient entretenir des relations avec la cour de France, furent obligés d'avoir recours à des ambassadeurs qui connussent la langue romane.

Le roman dut principalement sa formation aux altérations successives que le peuple fit subir à la langue latine. Ces altérations différencièrent, dès l'origine, par certaines nuances, selon le pays où se forma le nouvel idiôme. Elles s'accrurent et se multiplièrent par le temps; elles en vinrent à se dessiner plus nettement, et à se circonscrire avec plus de précision, à la faveur du fractionnement que le système féodal fit éprouver à tout le territoire du royaume. Dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, telles étaient les variétés que présentait la *langue d'oïl*, selon les divers pays où elle était en usage, qu'on eût pu diviser cette langue en autant de dialectes, qu'il y avait de bailliages dans la France Septentrionale; mais, en ne tenant compte que des caractères généraux les plus marqués, on arrivait à compter autant de dialectes différents que l'on comptait de provinces en deçà de la Loire. Chacune des capitales de ces provinces devenait un centre dont l'influence se faisait sentir sur tout le pays qui en dépendait, et les habitants de la même province se piquaient plus ou moins de modeler leur langage sur celui que l'on parlait à la cour du duc ou du comte qui les gouvernait. De la sorte, chaque idiôme provincial tendait à une certaine uniformité, et la *langue d'oïl* pouvait se diviser en dialectes de l'Artois, de la Flandre, de la Picardie, de la Champagne, de l'Île de France, etc. Il est important de remarquer que celui-ci était spécialement désigné sous le nom de *français*, par opposition des ducs de France (à partir de Hugues Capet) à la couronne des Carolingiens, le *dialecte français* partagea la fortune de cette maison, et prit, de jour en jour, une supériorité marquée sur les autres dialectes, comme la nouvelle dynastie ne tarda pas à établir sa suprématie sur tous les feudataires du royaume. La cour de France était devenue, pour les seigneurs du Nord, le modèle et l'école de la galanterie, de la courtoisie et des belles manières. Aussi, dès le XIIIe siècle, il n'était plus permis à un gentilhomme picard, normand ou bourguignon, de s'y présenter sans qu'il sût s'exprimer en *français*, non plus qu'à un trouvère désireux de quelque célébrité, de composer ses ouvrages en un autre dialecte. A dater de cette époque, l'idiôme de l'Île de France se propagea de plus en plus, à l'aide des circonstances et des moyens puissants que surent employer les rois pour fonder l'unité française. Au XIIIe siècle ce fut par l'extension du domaine de la couronne; au XIVe, par l'accroissement de l'autorité des Capétiens, l'organisation de la justice royale et celle du parlement de Paris; au XVe, par l'établissement d'une administration fiscale, d'une organisation militaire, et par la faveur accordée à l'imprimerie naissante; au XVIe, enfin, par des ordonnances formelles, prescrivant l'usage exclusif du *français* dans tous les actes publics ou privés. Dès lors, le *français* acquit une telle importance, et obtint une telle prépondérance sur les autres dialectes de la *langue d'oïl*, que ceux-ci, réduits à l'état de patois dédaignés, furent relégués dans les campagnes, où ils s'éteignent aujourd'hui dans les derniers rangs de la population, semblables à de faibles rejetons étouffés par les vigoureuses racines d'un arbre puissant issu avec eux du pied du même tronc. Ce ne fut point seulement dans le Nord que le dialecte de l'Île de France étendit sa domination. Dès le XIIIe siècle, il avait passé la Loire avec les croisés marchant contre les Albigeois. Plus tard, la réunion successive des provinces méridionales à la couronne de France rendit insensiblement l'usage du *français* aussi nécessaire dans ces provinces qu'il l'était devenu dans celles du Nord, et l'idiôme poétique des *troubadours* dut se résigner à subir le sort du *trouvère* picard ou bourguignon.

Pendant le cours du moyen-âge, la langue française, livrée à la merci des caprices de l'usage, n'a que des allures incertaines, qui changent presque de génération en génération. Au XVIe siècle, elle fait, au latin, au grec et à l'italien, des emprunts nombreux, mais souvent superflus ou contraires au génie particulier de notre idiôme. Dans le siècle suivant, le français se débarrasse d'une portion peu regrettable de ces nouvelles acquisitions; il s'épure, se polit, se régularise; l'usage, jusqu'alors incertain, se trouve définitivement fixé par la pratique habituelle des gens de goût, par les décisions de l'Académie naissante, et surtout par les immortels chefs-d'œuvre des hommes de génie, qui s'illustrent dans la littérature, dans les arts et dans les sciences.

Enfin, cette langue, telle qu'elle se parle aujourd'hui, est devenue la langue de la diplomatie et l'expression exquise de la politesse dans les rangs les plus élevés de la société. Cette langue, cultivée par les intelligences d'élite de tous les pays, peut-elle jamais tomber dans l'oubli, peut-elle périr chez un peuple qui a déjà si noblement et si courageusement lutté pour la conserver, et qui voit dans le maintien de l'idiôme de ses pères, l'une des premières garanties de la nationalité canadienne?

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ
A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

Ce fut dans une disette de l'année 1611 qu'on découvrit cette plante nutritive appelée *topinambour* par les sauvages et depuis par tous ceux qui la connaissent.

Les PP. Biart et Masse visitèrent le premier le voisinage de la rivière Kennebec, le second la Baie française et la rivière Saint-Jean.

En 1613 Madame de Guercheville obtint de la régente, veuve de Henri IV, une charte dans laquelle M. de Monts cédait à cette dame toutes ses prétentions: le but de Madame de Guercheville était la conversion des sauvages et la fondation d'une colonie française en Amérique.—Elle obtint des dons de la régente et des dames de la cour; équipa un navire dont elle confia le commandement à M. de La Saussaye, lui enjoignant, en lui donnant sa commission, d'aller fonder un établissement ailleurs qu'à Port-Royal.

Le Père Cantin et le frère Gilbert Duthet devaient, avec les PP. Biart et Masse déjà rendus en Acadie, commencer l'établissement des missions des Jésuites. La Saussaye prit terre à l'entrée de la rivière Pénobscot, dans l'endroit nommé par Champlain et encore appelé Mont-Désert.

La Saussaye ne s'occupa pas de se fortifier, mais commença des suites des défrichements.

Samuel Argall partait vers le même temps de la Virginie sur un navire de guerre escortant une douzaine de navires de pêche; poussé par la tempête vers l'établissement de Mont-Désert, appelé par les Pères Saint-Sauveur, et trouvant le navire de La Saussaye en rade monté seulement par quelques hommes, Argall l'attaqua; le Frère Duthet se mit à la tête des hommes, tira du canon; mais il fut tué et Argall s'empara du navire.

Il descendit ensuite à terre. La Saussaye était absent: il ouvrit les papiers du commandant français, enleva sa commission, puis remit le tout à sa place et attendit en armes le retour des défricheurs de la nouvelle colonie. La Saussaye arriva bientôt et Argall lui demanda en vertu de quels pouvoirs il venait ainsi s'emparer du pays: La Saussaye répondit que c'était en vertu d'une commission du Roi de France.—«Montrez-moi cette commission, dit Argall.» La Saussaye alla chercher sa commission, mais elle n'y était plus.

Argall alors traita ces braves gens comme des forbans: il permit à une trentaine d'entre eux de regagner Port Royal et il emmena les Pères Biart et Cantin, La Saussaye et les autres, prisonniers en Virginie, à James-Town. Arrivé là, le gouverneur de James-Town voulut faire pendre La Saussaye comme pirate; mais alors Argall, par un retour de conscience, déclara qu'il avait volé la commission de ce capitaine et la produisit.

Samuel Argall fut, la même année, envoyé en Acadie où il détruisit les restes des établissements de Saint-Sauveur, de Sainte-Croix et de Port-Royal, faisant prisonniers ceux des français qui ne réussirent pas à se réfugier parmi les sauvages.

Les Pères Jésuites avaient été entraînés sur les navires d'Argall et fort maltraités par un capitaine Turnell. Le navire de ce capitaine, portant les pères, partit pour James-Town; mais la tempête le força à relâcher au port de Fayal, aux îles Açores. Turnell craignant le ressentiment des Portugais relativement aux Jésuites, pria ceux-ci de demeurer cachés; ce qu'ils promirent. Les pères tinrent parole et se tinrent cois dans le coin qu'on leur avait préparé. Turnell leur en témoigna sa reconnaissance plus tard, et arrivés en Angleterre ils purent bientôt regagner la France.

XI.

Les Pères Biart et Cantin étaient donc rentrés en France, par l'entremise de l'ambassadeur français à Londres. Quant aux autres prisonniers laissés à James-Town, ils purent aussi un peu plus tard revoir leur patrie, par les soins du capitaine Argall, qui voulait sans doute, par ses procédés généreux, se faire pardonner sa conduite déloyale envers La Saussaye. Mais il lui fallut presque les arracher des mains de Sir Thomas Dale qui, feignant à leur égard une juste sévérité, n'était au fond dominé que par sa haine du nom français.

Madame de Guercheville avait beaucoup perdu par la ruine de Saint-Sauveur. Quant aux Pères, ils n'avaient rien perdu, parce qu'ils n'avaient rien à perdre; leur seul trésor, c'était leurs mérites, et celui-là, ils l'avaient augmenté par les travaux et les souffrances de leur héroïque apostolat. Ils regrettaient cependant leur belle

mission de St. Sauveur, qui promettait déjà de récompenser leur zèle ; car le rayon de leurs courses s'était étendu de jour en jour et ils songeaient qu'ils n'avaient pas eu le temps de se rendre à l'appel des Etchemins et des Abénaquis, tribus demeurant non loin de Saint-Sauveur et qui les avaient invités à leur porter la parole du Grand Esprit. M. de Poutrincourt lui, avait tout perdu, il était ruiné.—Entièrement dévoué à la grande œuvre qu'il avait entreprise, il y avait consacré tout ce qu'il possédait, et il comptait même s'établir à Port-Royal avec sa famille. Cependant un seul de ses fils, le baron de Biencourt, l'avait jusqu'alors accompagné.—Et puis, M. de Poutrincourt n'était pas riche et c'est même cette pauvreté qui avait indirectement causé la perte de la colonie.—En effet, il aurait été nécessaire qu'il demeurât à Port-Royal pour veiller à la protection de l'établissement, mais il lui fallait se procurer des fonds, et pour cela aller en France solliciter l'assistance des marchands et des seigneurs auprès desquels il ne réussissait pas toujours ; de sorte que lorsque le capitaine Argall parut devant le fort, les colons étaient absents, pour la plupart, occupés à se procurer des vivres, et il fut facile à celui-ci d'opérer son œuvre de destruction.

Le malheur de M. de Poutrincourt le rendit injuste à l'égard des Jésuites, qu'il accusa sans fondement, sans aucune raison, d'avoir été la cause de la ruine du Port-Royal, en y conduisant les Anglais. Le fait est que ceux-ci furent contraints d'employer la force pour faire embarquer le Père Biart, et que c'est un sauvage qui les conduisit à l'établissement des Français.

N'ayant plus aucune espérance de ce côté, M. de Poutrincourt se présenta au Roi et il en obtint une commission dans l'armée. Dans les troubles qui accompagnèrent le mariage du Roi avec Anne d'Autriche, plusieurs seigneurs s'étaient ouvertement révoltés et parmi eux le prince de Condé, qui occupa plusieurs places voisines de Paris, entre autres Méry-sur-Seine et Château-Thierry. Poutrincourt reçut ordre de les reprendre et reprit en effet la première, mais comme il montait à l'assaut il fut frappé sur la brèche par une balle et tomba au champ d'honneur, terminant par une mort glorieuse une vie toute entière consacrée à acquérir pour sa patrie une nouvelle France sur les bords lointains de l'Acadie. Bon catholique autant que grand citoyen, il avait adressé au Souverain Pontife une fort belle lettre que Lescarbot nous a conservée, et dans laquelle il demandait la bénédiction apostolique pour lui et ses colons avant l'entreprise qui allait réclamer d'eux tant de travaux, de courage et de persévérance.

Ainsi se terminèrent ces tentatives de colonisation dans cette partie de la Nouvelle-France, tentatives sur lesquelles on avait fondé de si grandes espérances et qui étaient sur le point d'être couronnées par le succès. L'Angleterre avait fait là un premier pas dans ses empiétations sur les possessions françaises, elle prétendait pousser ses limites aussi loin que possible et employer pour cela tous les moyens, profiter de toutes les circonstances. Avec cette constance que l'Angleterre met dans toutes ses entreprises et qui est même le trait caractéristique de sa politique, elle ne cessa jamais de harceler les Français jusqu'à ce que le malheureux règne de Louis XV vint mettre un terme fatal aux grands projets des Richelieu, des Louis XIV et des Colbert, qui avaient voulu fonder un grand empire français en Amérique.

Avant de parler d'une autre colonie, dont nous avons déjà mentionné la découverte et l'exploration, il ne sera pas sans utilité de faire le résumé chronologique des divers voyages accomplis dans la Nouvelle-France, depuis sa découverte jusqu'à la ruine de Port-Royal.

Le premier voyage fut celui du baron de Léry en 1518. En 1524 Verazzani découvre la côte de l'Amérique du Nord depuis la Floride jusqu'au Cap Breton. Quant à un second voyage, qu'on prétend avoir été fait par ce navigateur, en 1525, nous n'avons, à ce sujet, aucune donnée certaine. Le premier voyage de Cartier dans lequel il visita le golfe St. Laurent eut lieu en 1534.

En 1535, il remonta le fleuve jusqu'à Hochelaga et hiverna à Québec, et en 1536 il retourna en France. En 1541, il revient en Amérique, hiverne au Cap-Rouge, et repart l'année suivante en même temps que Roberval entre dans le golfe. En 1543 a lieu le 4^e et dernier voyage de Jacques-Cartier, qui vint chercher M. de Roberval. Puis viennent les neveux de Cartier, Jacques Noël et Lajaunais Chatton. En 1578, ou, suivant d'autres, en 1598, le marquis de la Roche aborde à l'île de Sable et visite la côte de l'Acadie. Ici se placent les expéditions de Chauvin, puis du commandeur de Chaste à Tadoussac. En 1604, M. de Monts hiverne dans l'île Ste. Croix, et après avoir laissé ses hommes à Port-Royal, il rentre en France en 1605. Il cède Port-Royal à M. de Poutrincourt qui, en 1606, s'embarque pour l'Acadie avec Lescarbot, et Hébert est contraint de l'abandonner l'année suivante. Il vient relever sa colonie en 1610, emmenant avec lui le premier

prêtre de la Nouvelle-France, M. Fléché. En 1611, Biencourt mène à Port-Royal les PP. Biart et Edmond Masse. En 1613, la marquise de Guercheville équipe un navire et envoie M. de La Saussaye fonder un établissement à St. Sauveur, lequel est détruit par Argall, qui fait ensuite subir le même sort à Port-Royal.

Redisons donc qu'en 1607, après le retrait de la commission de M. de Monts, Champlain revint en France avec le reste des colons de Port-Royal : il s'adressa au Roi, et lui donna des détails sur ce qu'il avait vu et découvert, engagea M. de Monts à ne pas abandonner ses projets de colonisation, et par le moyen de leurs amis communs, M. de Monts réussit à faire renouveler son privilège. On sait d'ailleurs que le privilège était complètement distinct de la concession de terre que le Roi lui avait accordée, lors de sa première commission. Son privilège pouvait lui être enlevé sans qu'il cessât d'être maître de la partie de la Nouvelle-France qui lui avait été concédée, si bien que lorsque plus tard Madame de Guercheville voulut établir une colonie en Acadie, elle fut obligée de traiter avec M. de Monts. Ce privilège renouvelé, en 1607, devait durer un an, et le profit devait servir à couvrir les dépenses de la colonisation. M. de Monts avait été appauvri par le mauvais succès de ses entreprises précédentes ; mais il lui restait encore quelques amis dans sa mauvaise fortune, et entre autres les Sieurs Lucas Legendre et Collier, qui s'empressèrent de lui venir en aide. Le premier, Lucas Legendre, servit, en 1615, de témoin au contrat de mariage de Champlain : détail bien peu important en soi, mais qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, emprunte un certain intérêt de l'importance de la personnalité de Champlain pour nous.

Grâce à ces secours, deux navires furent équipés et fretés à Honfleur. L'un d'eux, monté par Pontgravé, contenait tout ce qui devait servir à la traite avec les sauvages, et l'autre, monté par Champlain, portait toutes les provisions et choses nécessaires à une colonie.

Il est à remarquer que Champlain n'avait pas de commission et par conséquent aucune autorité par lui-même.—C'est M. de Monts qui était revêtu de l'autorité du Roi, Champlain n'était que son lieutenant, de sorte que dans les premières années M. de Champlain relevait d'un autre dans l'administration de sa colonie.

Le voyage parait avoir été assez heureux.—Arrivé à Tadoussac, il y laissa Pontgravé pour commercer avec les sauvages, et il continua sa route sur un seul navire jusqu'à Québec où il voulait fonder sa colonie.—Des 1603, Champlain avait remarqué la beauté du port de Québec et son site avantageux, il avait admiré ce beau promontoire qui s'avance dans le milieu du fleuve, et dans son esprit il avait alors arrêté le projet d'en faire le siège de l'établissement qu'il voulait voir naître dans cette partie de la Nouvelle-France.

Dans le journal de son voyage il indique les différents lieux auxquels il donna des noms en remontant le fleuve St. Laurent, entre autres l'île aux Lièvres, l'île aux Coudres, déjà nommée, et la Malbaie.—Il parle d'un grand Cap, situé vis-à-vis l'extrémité Nord-Est de l'île d'Orléans, auprès duquel les flots étaient extrêmement bouleversés quant le vent s'élevait : pour cela il le nomma Cap-Tourmente. De là il suivit le chenal du Nord, route qui avait toujours été suivie par les Français, car ce n'est que bien des années après que d'Iberville découvrit le chenal du Sud.

Après avoir examiné les environs, Champlain dit qu'il ne trouva aucun lieu plus propre pour un établissement que la pointe de Québec. Cette pointe c'est cette partie qui entoure aujourd'hui l'église de la Basse-Ville. La mer venait alors battre ailleurs aux pieds des rochers, mais cette petite pointe s'agrandit insensiblement à mesure qu'à force de travaux on empiétait sur le domaine des flots. Elle était alors couverte de noyers et de vignes sauvages. Au côté était une anse qui vient d'être fermée par le quai du cul-de-sac : cette anse était très commode pour les chaloupes.

Ce fut le 3 juillet de l'année 1608, que M. de Champlain mit pied à terre sur notre rivage et y arbora le drapeau blanc. On se mit à construire un magasin avec les arbres abattus sur la place. Champlain dit qu'il fit creuser de fort belles caves ayant 6 pieds de profondeur pour conserver les provisions. Après avoir songé aux vivres on songea aux hommes, et on construisit trois corps de logis d'environ 18 pieds de long sur 15 de large. Enfin pour se défendre d'un coup de main, on fit un fossé de la largeur de 15 pieds ayant 6 pieds de profondeur. Tout autour on éleva des retranchements à l'exception d'un petit espace du côté de la rivière où se trouve aujourd'hui le quai Napoléon, espace que Champlain fit garnir de canons pour défendre le passage du fleuve. Du côté de l'Est, il laissa encore une autre place ayant de 250 à 280 pieds de longueur ; c'est encore ce que nous appelons la Place de la Basse-Ville. Tout cela était placé dans le voisinage de l'église actuelle de la Basse-Ville. Champlain donne à son établissement le nom d'*Habitation*.

C'est une chose digne de remarque, non-seulement suivant les Français, mais même d'après l'opinion des visiteurs étrangers, que les fondateurs de cette nation ont toujours eu un coup-d'œil admirable dans le choix de leurs établissements. Voyez Québec, par exemple; placé dans un rétrécissement du fleuve, dont il commande le passage, il est là à la tête de la navigation comme la clef de cette belle vallée, de ce beau bassin de notre grand fleuve dont le cours mesure 2300 milles, depuis l'angle du Cap des Rosiers jusqu'à l'extrémité du lac Supérieur ou la rivière St. Louis.

Le grand monarque Louis XIV avait formé le projet de fonder un grand empire Français embrassant les deux immenses vallées du St. Laurent et du Mississipi, lequel devait par conséquent s'étendre du Golfe St. Laurent au Golfe du Mexique. Nous disions, tout-à-l'heure, que l'on a toujours remarqué un coup-d'œil admirable dans les Français, qui fondèrent en ce pays quelques établissements et nous citons le choix de Québec. Or, ce choix n'en est pas la seule preuve, Montréal était aussi admirablement placé, et il n'est pas jusqu'aux petits forts disséminés sur le territoire Canadien pendant la domination française, qui ne proclament par leur position avantageuse la science et l'habileté de leurs fondateurs, souvent de simples officiers français.

Pendant longtemps Champlain communiqua avec Pontgravé, resté à Tadoussac, d'où il lui envoyait des provisions, mais Pontgravé dut retourner en France à l'expiration de son privilège, emmenant avec lui une partie des Français. Combien en resta-t-il auprès de Champlain? on ne le sait pas au juste, mais on conjecture avec assez de probabilité qu'il en resta une vingtaine.

A peine pouvait-on dire que la colonie existât, que déjà on ourdissait un complot contre la vie de son chef. Depuis quelques temps un certain esprit de mécontentement régnait parmi les colons, un d'eux surtout se distinguait entre tous, par ses plaintes et ses murmures contre M. de Champlain.

Cet homme, serrurier, natif de Normandie, s'était déjà montré très incommode dans un autre voyage et c'est avec grande peine que le gentilhomme Saintongeais avait pu lui sauver la vie, sur la côte de l'Acadie, où il était descendu malgré ses ordres, avec quelques autres jeunes gens, qui furent tous massacrés par les naturels. Oubliant la reconnaissance qu'il devait à son sauveur, ce jeune homme souffla l'esprit de désordre parmi ses compagnons, dont il entraîna 3 ou 4 à former une conspiration contre la vie du capitaine français.—On devait l'engager à sortir et un des conjurés devait l'assassiner. Fuis s'emparant des barques et pillant les magasins, on devait aller prendre à Tadoussac un navire pour aller se livrer à la piraterie sur les côtes d'Espagne.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

DE LA MANIÈRE D'ENVISAGER LA PROFESSION D'INSTITUTEUR.

(Suite.)

Beaucoup encore maintiennent dans leur classe une discipline parfaite; les élèves sont silencieux, et, sous l'action d'une surveillance vigilante, ils obéissent scrupuleusement à leur maître, exécutent ce qui leur est prescrit, et s'abstiennent de faire ce qui leur est défendu; mais la discipline n'est pas l'éducation, et une discipline qui s'arrête à la surface, qui règle les mouvements du corps sans régler les esprits et les cœurs, ne saurait tenir lieu de cette profonde éducation religieuse et morale, qui s'empare de l'élève sous l'influence toujours agissante d'un maître ayant à cœur le salut des âmes, qui le pénètre tout entier, lui donne un mobile plus énergique que la crainte d'un règlement, et lui fournit dans l'amour de Dieu et le sentiment du devoir, un frein puissant contre les défauts présents et contre ses passions futures.

D'autres, en plus grand nombre peut-être, veillent avec le soin que commande leur intérêt à ne pas être pris en faute; ils redoutent l'œil d'un maire, d'un curé, d'un délé-

gué, d'un inspecteur, ils se tiennent prêts pour les visites les plus inattendues; jamais ils ne s'absentent de la classe ou ne la ferment avant l'heure; ils craignent d'être pris à l'improviste: sous beaucoup de rapports ce sont des modèles d'exactitude et de ponctualité, et cependant l'école ne donne que de faibles résultats; il n'y a rien à reprendre, mais il n'y a pas davantage à louer; les élèves ne font pas le mal en classe, mais ils n'y font pas le bien, et ils le font moins encore au dehors; les leçons et les devoirs sont faits régulièrement et néanmoins les progrès ne sont pas sensibles; les élèves sont indifférents pour l'école et pour le maître, comme il l'est lui-même pour eux; tout est froid, languissant dans l'école, parce que le maître est sans zèle et sans chaleur; *il fait un métier.*

Il en est beaucoup encore qui après avoir étudié pour s'ouvrir l'entrée de la carrière cessent de s'instruire, pensant qu'ils n'ont plus rien à apprendre pour diriger une école. En embrassant la profession, ils semblent l'avoir fait sous l'influence de cette idée qu'une fois leur examen passé et en possession d'un emploi, le plus difficile a été fait pour eux et que leur tâche n'exigeait plus d'effort pour en assurer le succès. Ils ont pensé, dirait-on, que l'instruction préalablement acquise leur suffirait toujours, et qu'ils n'avaient plus rien à faire pour étendre et varier leurs connaissances; ils n'ont pas compris qu'il leur restait encore à apprendre le plus difficile, l'art de conduire une classe et de former le cœur et l'esprit des enfants, art qui ne s'acquiert que par l'expérience et par une longue étude du cœur humain. Mais alors reconnaissant combien ils se sont trompés, ou plutôt se sentant incapables de surmonter les difficultés qui se présentent à eux de toutes parts, et dont ils cherchent la cause ailleurs qu'en eux-mêmes, ils tombent dans une indifférence aussi nuisible à leurs intérêts qu'à celui de leurs élèves, car l'indifférence du maître ne peut qu'engendrer l'indifférence des enfants.

Voilà ce que produit malheureusement chez beaucoup de ceux qui embrassent la carrière de l'enseignement, la disposition à n'y voir qu'un état comme un autre, et encore n'avons-nous parlé ici que de ceux qui sont assez éclairés pour comprendre qu'en général ici-bas notre intérêt est intimement lié à l'accomplissement de notre devoir. Que serait-ce si nous peignons les effets qu'elle produit sur ceux qui, partageant un aveuglement trop général, paraissent voir une opposition entre leur intérêt et leur devoir et regardent comme un gain tout ce qu'ils enlèvent au dernier!

Dans ces écoles, l'éducation est nulle, et se borne à prévenir les fautes les plus graves; la discipline elle-même est faible et impuissante à maintenir l'ordre dans la classe; l'école est bruyante, les enfants dissipés et inattentifs ne font point de progrès, l'enseignement, donné sans goût, est sans attrait pour les élèves, et la paresse de ceux-ci répond à l'indifférence du maître.

Mais, sans nous arrêter à tracer un tableau, qui nous aimons à le croire, n'est qu'une exception dans ce pays, et sans prétendre que cette manière de considérer la profession d'instituteur ait partout des résultats aussi fâcheux, n'est-il pas évident qu'elle ne suffit pas pour faire porter à l'éducation tous ses fruits, et pour procurer à la société, non pas tous les avantages qu'elle en attend, mais des avantages proportionnés aux sacrifices qu'elle s'impose dans les circonstances présentes? Est-elle suffisante surtout pour produire les résultats que peut enfanter une pensée supérieure et pour donner cette force qui triomphe des obstacles, et que l'homme de cœur puisse dans le sentiment qu'il n'a pas rempli son devoir et qu'il est un serviteur infidèle, tant qu'il n'a pas fait tout ce qu'il est capable de faire?

Cette manière d'envisager sa profession, si contraire aux véritables intérêts de la société, a-t-elle du moins des avantages pour les instituteurs? hélas! nous pourrions laisser le soin de répondre à ceux qui y sont entrés n'y cherchant que

leur intérêt et n'y voyant qu'une profession semblable à d'autres. Ils nous diraient combien ils sont revenus de leur erreur, et au prix de quel désenchantement ils ont reconnu la vérité.

C'est que s'il est une carrière qui diffère de toutes les autres professions, c'est celle de l'éducation. Il n'y a que déception et désappointement inévitable, pour celui qui en la choisissant n'y a porté que des vues personnelles.

Vous y êtes entré avec l'espoir de vous faire un jour une position avantageuse et en rapport avec vos peines; et vous reconnaissez bientôt, que, malgré toute la bonne volonté de la société, malgré la générosité dont elle pourrait se montrer animée, jamais cette profession ne pourra procurer, comme tant d'autres, je ne dis pas la richesse mais même une rémunération proportionnée à l'étendue de vos fatigues et de vos soins; c'est qu'il est des travaux que l'homme est impuissant à récompenser, et dont on ne peut être indemnisé que par sa conscience et par Dieu.

Vous avez cru y rencontrer une profession moins fatigante qu'un état manuel, où vous pourriez vivre commodément, avec peu de travail, et du moins sans souci et sans peine, et il se trouve que c'est une position très pénible. Sans doute vous n'êtes pas comme le manoeuvre, courbé tout le jour sur un métier, ou exposé à la chaleur du soleil et aux intempéries des saisons; mais, au lieu d'une vie en plein air et d'un exercice qui fortifie la santé, vous êtes astreint à un travail sédentaire et condamné à respirer pendant de longues heures l'air vicié d'une classe. Vous n'avez plus d'ailleurs aucune liberté, vous ne vous appartenez plus à vous-même: tous vos instants depuis le matin jusqu'au soir sont acquis à vos élèves, et le soir encore vous devez vous préoccuper du travail du lendemain. Nulle position n'est aussi assujétissante que la vôtre; vous devez étudier chacune de vos paroles, et le moindre de vos gestes, parce que vous êtes en présence d'une foule d'enfants qui vous épient; vous posez tout le jour devant eux.

Vous avez peut-être compté sur les plaisirs de l'enseignement, vous avez cru que les ennuis de la surveillance et de l'éducation, seraient compensés par les jouissances de l'instruction, et vous reconnaissez que vous avez à recommencer chaque jour la même tâche, et que les connaissances que vous pouvez donner à vos élèves, se réduisent aux notions les plus élémentaires, et à une pénible répétition quotidienne de ce qu'il y a de plus fastidieux dans l'étude.

Peut-être encore avez-vous pensé trouver un dédommagement à ces ennuis dans l'amour des enfants et la reconnaissance des familles; et l'amour des uns comme la reconnaissance des autres vous échappent. Les enfants vous voient indifférents à leur égard, ils s'aperçoivent que vous les supportez difficilement, et ils n'ont pas de plus grand bonheur que d'abandonner l'école et vous. Les parents vous voient faire un métier, et quand ils vous ont payé une rétribution chichement marchandée, ils se croient quittes envers vous, comme envers le tailleur ou le boulanger à qui ils ont payé sa marchandise.

Ainsi, à quelque point de vue que nous considérons l'éducation, lorsque nous n'y avons apporté que des sentiments d'intérêt personnel, lorsque nous n'y avons vu qu'un état ordinaire, lorsqu'en un mot nous faisons un métier, nous n'y rencontrons que désappointement; notre existence n'est qu'une suite d'illusions déçues; les ennuis et les peines se multiplient sous nos pas; l'enseignement ne nous présente que peine et fatigue, l'éducation devient une tâche hérissée de difficultés; le mécontentement et la lassitude s'emparent de vous; nous faisons tout sans goût, bientôt même avec répugnance; nous faisons tout de plus en plus mal, et nous le faisons chaque jour avec plus d'ennui, parce qu'on fait mal et avec ennui, tout ce qu'on fait sans attrait. Nous le faisons d'ailleurs sans succès, et alors viennent les reproches et les déboires de toutes sortes, parce que les autres ne sont jamais

contents de nous quand nous ne le sommes pas de nous-mêmes.

Quelle différence, au contraire, si dans l'éducation nous avons vu avant tout un *apostolat*!

Avec le point de vue tout change, non pas seulement d'aspect, mais de nature. Les choses ne diffèrent pas parce que nous les voyons autrement; elles sont ou plutôt elles deviennent tout autres, parce qu'en y apportant un autre esprit nous les faisons d'une manière essentiellement différente.

Ce n'est pas qu'il y ait moins de travail, et qu'on y rencontre moins de peine et de sujétion; ce n'est pas non plus que tout y devienne facile et nous réussisse à souhait. Avant d'embrasser cette carrière, nous n'avons jamais pensé qu'elle fût débarrassée de ronces et d'épines; c'est pour cela, au contraire, que nous y avons vu un *apostolat*. Mais les difficultés de la route paraissent toujours moins grandes à qui les a prévues, et on supporte d'autant mieux les fatigues qu'on a fait provision de plus de forces; une tâche délicate devient toujours beaucoup plus facile quand on y est bien préparé.

Si nous ne rencontrons pas dans cette carrière, tous les avantages que nous aurions pu espérer, bien moins encore ceux que nous aurions pu nous procurer dans une autre profession, nous n'en sommes pas découragés pour cela. Comme nous n'avons pas ambitionné une position brillante, comme d'avance nous avons voulu seulement nous assurer une existence modeste, mais honorable et sûre, nous possédons ce que nous avons désiré: dès lors nous sommes satisfaits. Je ne dis pas que nous ne puissions désirer encore; est-il aucune position ici-bas, où l'homme puisse se trouver complètement heureux? mais la modération même de nos desirs, ne leur permet pas d'empoisonner la source de notre satisfaction.

Notre position est sans doute plus pénible et plus fatigante qu'on ne suppose; il y a dans cet exercice continu de la parole, joint à une vie sédentaire et renfermée, quelque chose de peu favorable à la santé. Mais le calme de l'âme produit un bien-être physique, qui a sur cette santé une influence de nature à compenser bien des inconvénients. La simplicité des goûts, qui s'allie si bien à notre profession, doit nous avoir porté de bonne heure à contracter l'habitude d'occupations propres à combattre les inconvénients de la vie sédentaire. La culture d'un jardin, de toutes les occupations la mieux appropriée à notre profession, est d'ailleurs un exercice aussi fortifiant qu'il est un délassement agréable. Les promenades mêmes que nous pouvons faire avec nos élèves et qui sont un précieux moyen de les instruire en les intéressant, viennent encore nous offrir de nouvelles ressources que favorise surtout le séjour à la campagne.

L'enseignement qui paraît si fastidieux à quelques-uns, à cause du cercle restreint dans lequel ils doivent se mouvoir, obligés, disent-ils, de recommencer chaque jour la même tâche, l'enseignement n'a pas pour nous la même aridité. Nous n'y voyons pas seulement de faibles connaissances à donner à de jeunes enfants; nous y voyons avant tout des esprits à former, des facultés à exercer, et la diversité des esprits apporte chaque année la variété dans nos travaux. Chaque jour donne lieu à des observations pleines d'un haut intérêt. Nous nous plaisons à épier l'éveil des intelligences, à voir les âmes s'épanouir, grandir et se développer sous l'influence de l'instruction, comme les plantes sous l'action d'un soleil vivifiant.

Puis l'intérêt que nous prenons à instruire nos élèves, leur donne à eux-mêmes du goût pour l'étude. L'indifférence des enfants pour l'instruction, leur aversion pour le travail et par suite leur indolence, leur dissipation, leur paresse et la lenteur de leurs progrès, qui font le désespoir de tant de maîtres et paralysent leurs forces, ne se montrent plus dans notre classe avec des caractères aussi décourageants. Comme

nous avons du goût à tout ce que nous faisons, nos élèves en ont à leur tour pour ce que nous leur faisons faire ; ils travaillent avec ardeur ; nous voyons leurs progrès répondre à nos soins, et ces progrès sont déjà par eux-mêmes une douce récompense de nos efforts.

L'éducation proprement dite, c'est-à-dire l'éducation religieuse et morale, cet écueil de tant de maîtres, nous devient d'autant plus facile que nous y donnons plus de soins et des soins plus continus et plus persévérants. Si elle échoue dans un si grand nombre d'écoles, c'est qu'on ne s'en occupe pas avec suite ; on le fait par intermittence, par boutades pour ainsi dire, essayant de remonter la machine quand elle se détraque, et s'efforçant de rétablir la discipline quand elle est presque perdue. Nous, au contraire, entre les mains de qui elle ne saurait se relâcher sous l'action d'une surveillance qui ne se ralentit jamais, nous n'avons pas besoin de nous consumer en efforts pour relever notre classe. Comme dès le principe nous avons su y faire régner un bon esprit, nous avons le plaisir de voir les choses marcher avec ordre et régularité, grâce à cette impulsion habilement entretenue.

Pénétrés d'ailleurs de l'idée de l'auguste mission que nous avons à remplir, nous ne la perdons pas de vue un instant. En y consacrant toutes nos pensées, nous y trouvons des ressources nouvelles ; à chaque instant nous découvrons de nouveaux moyens d'agir sur les cœurs. En étudiant les caractères, nous apprenons à les mieux connaître, et à mesure que nous connaissons mieux nos élèves, nous parvenons à les diriger plus sûrement et avec plus de facilité. Et alors, quelle satisfaction pour nous de voir par nos soins ces caractères se modifier de la manière la plus heureuse, de voir les défauts s'affaiblir et faire place à d'heureux penchants, les bonnes habitudes se substituer aux mauvaises, les bons sentiments jeter dans les cœurs de profondes racines, et devenir pour l'avenir de précieuses garanties d'une conduite morale et vertueuse !

Et plus tard, quel contentement en voyant l'affection de nos élèves répondre à nos soins ! car ils ne peuvent manquer de nous aimer, s'ils sentent que nous les aimons nous-mêmes, que nous ne sommes préoccupés que de leur bien, et que nous n'avons pas de plus grand bonheur que celui de nous trouver au milieu d'eux ! Il y a dès lors dans cette affection quelque chose qui nous dédommage largement de tout ce que nous avons pu faire pour eux. Nous jouissons en voyant leur empressement à se rendre à l'école et à s'y grouper autour de nous, leur bonheur quand ils nous revoient après une absence, et les témoignages de leur gratitude quand, devenus hommes, ils reconnaissent que nos soins les ont faits tout ce qu'ils sont.

Quelle douce satisfaction n'éprouvons-nous pas alors, en nous voyant l'objet de la considération générale, en rencontrant partout les preuves de l'estime que nous avons su inspirer à tout ce qui nous environne, en entendant sans cesse l'expression de la reconnaissance des familles qui n'ont pu être insensibles à tant d'efforts, et qui nous doivent la bonne éducation et les succès de ce qu'elles ont de plus cher ! Nous jouissons à la pensée du bien que nous avons fait autour de nous, à l'idée de la transformation que nous voyons s'opérer sous nos yeux. Y a-t-il aucune autre profession qui puisse procurer de pareilles jouissances ? Et si l'éducation est un apostolat, en est-il un autre qui rencontre aussi sûrement sa récompense ici-bas ?

Et quand je parle de récompenses terrestres, je n'entends pas dire uniquement les pures jouissances de l'intelligence qu'on goûte dans la carrière de l'éducation, la satisfaction d'avoir fait le bien, le plaisir de voir de jeunes âmes se développer sous l'influence de nos leçons et de nos soins paternels ; je n'entends pas seulement ces consolations qu'on trouve à tout instant, qui nous soutiennent, nous encouragent, et nous font puiser une nouvelle force dans le sentiment

du bien que nous avons déjà fait. Non, ce n'est pas assez dire.

Voir dans l'éducation un apostolat, y porter les sentiments dont doit être pénétré l'homme qui remplit une noble mission, c'est encore le meilleur moyen d'y faire son chemin, d'y obtenir les succès qui conduisent au bien-être. Car, en conseillant le dévouement, je suis bien loin de proscrire le désir d'un légitime avancement. L'espoir du bien-être ne nous est interdit ni par la morale ni par la religion : c'est même pour nous un devoir de le rechercher pour notre famille, et de faire nos efforts pour le procurer à ceux qui attendent de nous leur existence. Et quel plus sûr moyen d'atteindre ce bien-être que de faire ce qui peut le mieux attirer et retenir chez nous les élèves, assurer la prospérité de notre école et nous faire grandir avec elle en estime et en considération.

Que si cependant nous rencontrons des obstacles imprévus ; si des circonstances difficiles viennent nous entraver ; si le succès ne répond pas tout-à-fait à nos efforts ; si quelques-unes de ces natures d'élèves, comme il s'en rencontre malheureusement, résistent à nos soins et nous donnent de justes sujets d'affliction ; si quelques parents prévenus ou aveugles, méconnaissent les soins dévoués que nous prodiguons à leurs enfants, nous avons du moins la satisfaction des cœurs nobles, celle de notre propre conscience ; nous avons surtout la consolation de nous dire que la récompense ne nous manquera pas, parce que Dieu, en vue de qui nous travaillons, ne trompe jamais les espérances de ceux qui mettent leur confiance en lui.

J. J. RAPET.

AVIS OFFICIELS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Thomas Mathews et Pierre Urgèle Dupras ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

Dlles Mathilde Demers, Sarah Ducharme, Adéline Desroches, Julie Desnoyers, Lucie Dupont, Christine Côté, Aglaé Cardinal, Olympe Clark, Mary Conolly, Ersebe M. Chenevert, Victorine Nichols, Aurélie Boire, Céline Benoit, Angèle Belleville, Marie-Louise Benoit, Céline Boire, Angèle Valois, Phébé Vincent, Héloïse Malo, Julie Mongeau, Arseline Marsant, Anastasie Gauthier, Philomène Généreux, Ursule Perrault, Clothilde Poirier, Adélaïde Rousseau, Emélie St. Denis, Anna Smith, Marguerite Ouellet, P. Lanctot, Philomène Laviolette, Céline Lacasse, Emélie Lumina Lavoix, Denise Loranger, Jane Byrn, Marie Souchereau, Sophie Fortin, Margaret Finn, Catherine Finn, Aurélie Trudeau, Marie Robert, Elisa Kelly, Marie Johnson, Mathilde Tardif, Marie Lapointe ; MM. Joseph Desnoyers, Alexandre Guumont, Pierre Joly, Maurice Lapointe, Martin Moore et Nérée Tétreau, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Angus McPherson ; Dlle Jane Pringle ; MM. David Dunsmore et Thomas Burton ; Dlles Amanda Lalanne et Sarah Paine ; M. Samuel Montgomery ; Dlles Mary Kelly, Adrienne McNaughton, Susannah Paine, Elizabeth Brown, Adeline Ames, Sarah Jane Fisher, Leona Mills, Isabella McGarvey, Cynthia Towns et Ann Corrigan, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles primaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

M. Daniel McSweeney a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Dlles M. C. R. Piteau, A. V. Rinfret, C. Esther Caron, Philomène Jacob, H. E. C. Guay, Louise Bouchard, H. Georgiana Bélanger, Sophie Lehoulter, Victoire Talbot, M. Emma Picard, Eulalie Bélanger, M. Caroline Couillard, M. P. V. Fournier, Lucie Trépannier, Adéline Rouleau,

Vitaline Boucher, Ellen Lynch et M. John Fuyford, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

M. A. J. O. Montrumy ; Dlle Caroline Chevreuil, Arthémise Fournier, Ursule Martel, Clarisse Parant, Aglaé LeBel, Elise Landry, Mathilde Tardif, Céline Pelletier, Luce Desjardins, Hyppolite Lavoie, Emma Puize, Marie Danjou, Joséphine Parant, Gracieuse Langis, Virginie Jauvin, Hautippe Gagné, Adélaïde Banville, Julie A. St. Laurent, Marie Lizotte, Ursule Lizotte, Arthémise Dumont, Elizabeth Michaud, Elmire Danjou, Appoline Lafrance, Justine Ouellet, Elizabeth Lévêque, Flore Dubé, Philomène Dumont, Eugénie Bélanger, Alphonsine LeBel et Ludgarde Béchar, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles primaires.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. James Lockyer Biscoe, domicilié à la rivière St. Pierre, muni d'un diplôme pour école élémentaire, enseignera les rudiments de la langue française et l'anglais.

Mlle Couch, munie d'un diplôme d'école modèle de l'Ecole Normale McGill, désire trouver une place comme institutrice. Mlle Couch est catholique ; elle peut, quoiqu'enseignant principalement l'anglais, se charger d'une classe de commençants en français. S'adresser au bureau de l'éducation.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) OCTOBRE, 1859.

OBITUAIRE.

Le pays entier a appris, avec une vive douleur, le triste accident qui a enlevé à Son Excellence, le Gouverneur Général, son fils unique, jeune homme dont les talents et les inclinations justifiaient d'une manière toute particulière la devise de sa famille : " *Study quiet.*" La presse de tout le pays et celle de l'étranger ont donné, dans cette circonstance, à Sir Edmund Head, des témoignages de sympathie et de respect qui n'ont été que l'écho de l'émotion publique à la nouvelle d'un aussi grand malheur.

M. John Head, fils de Son Excellence le très honorable Sir Edmund Walker Head, Baronet, et d'Anna Maria, fille du Rév. Philip Yorke, de la famille des Comtes de Harwicke, était né le 6 mars 1840. Il vint en Canada quelque temps après que son père eût été promu du gouvernement du Nouveau-Brunswick à celui de toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord. Il avait étudié au collège de Harrow, en Angleterre, où Lord Byron et Sir Robert Peel reçurent leur éducation ; il continua ses études au collège du Haut-Canada, à Toronto, pendant quelque temps et fut envoyé, il y a deux ans, à la célèbre université allemande d'Heidelberg. D'un caractère aimable, liant et modeste, il possédait, pour la science et pour l'histoire naturelle surtout, une véritable passion. Il avait déjà fait des recherches géologiques bien au-dessus de son âge et formé une collection de fossiles d'une assez grande valeur. Une espèce découverte par lui à la Pointe-Lévi a reçu son nom ; c'est un de ces graptolites caractéristiques des formations des environs de Québec.

Il n'était de retour d'Europe que depuis quelques jours et devait repartir prochainement pour compléter ses études à l'université d'Oxford, lorsqu'il accompagna Sir Edmund et

Lady Head dans une excursion dans la belle vallée du St. Maurice ; notre Gouverneur voulant voir et apprécier lui-même les ressources de ce vaste territoire récemment ouvert à la colonisation. A partir des Trois-Rivières, où le maire et les citoyens donnèrent à Son Excellence, à ses ministres et aux étrangers de distinction qui les accompagnaient, une véritable fête civique, le voyage, jusqu'aux chûtes des *Piles*, ne fut qu'une succession d'enchantements. Samedi, le 24 septembre, on était de retour aux chûtes de la *Grand'Mère*, et Lady Head avait trouvé les paysages si grandioses et toute cette contrée si intéressante, qu'elle se proposait d'attendre dans la vallée du St. Maurice, pour descendre à Québec, que Sir Edmund, qui devait partir le jour même pour Kingston, fût de retour de ce voyage. Plusieurs touristes avaient eu la fantaisie de se baigner dans les eaux du St. Maurice, et, le dimanche matin, le jeune M. Head, en compagnie de l'hon. John Browne, descendit au bord de la rivière, et pendant que ce dernier retournait chercher quelque chose qu'il avait oublié, il se mit à l'eau. Malheureusement il ne savait point nager, et, sentant que le sable glissait sous ses pas, il se jeta ou tomba sur le dos. A cet instant il fut aperçu par plusieurs voyageurs que l'on avait pris pour guides dans l'expédition, et qui, se trouvant à une certaine distance du rivage, virent cependant qu'il ne se conduisait point dans l'eau comme un nageur expérimenté l'aurait fait. Trois d'entre eux descendirent au rivage et se jetèrent dans l'eau à son secours ; mais au moment où on allait l'atteindre il disparut pour ne plus reparaitre. Augustin Bellemare et Louis Décôteau plongèrent à plusieurs reprises ; mais sans succès. On amena des canots et Bellemare saisissant une longue perche, dont les spectateurs sur la rive tenaient l'autre bout, plongea de nouveau. Ces actes d'un courage héroïque s'accomplissaient à une centaine de pieds de la chute de la *Grand'Mère*, et dans un endroit où le moindre faux pas pouvait entraîner ces hommes dans l'abîme. Après quelques instants d'une cruelle attente, Bellemare reparut tenant dans ses bras le corps de l'infortuné jeune homme. Comme il n'avait été que quelques instants sous l'eau, on conçut l'espoir de le rappeler à la vie, et tout fut essayé dans ce but depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, le malheureux père prenant lui-même sa part de ces efforts, hélas ! inutiles. *L'Ere Nouvelle* des Trois-Rivières, qui a publié la première ces détails, fait une peinture touchante de la scène de désolation qui se passa lorsqu'on annonça à Lady Head que tout espoir était perdu.

Les funérailles de M. Head eurent lieu au cimetière du Mont Hermon, vendredi, le 30 septembre. L'évêque anglican de Québec présidait au service funèbre et pas moins de 2000 personnes étaient présentes. Son Excellence, Sir Williams de Kars, commandant des forces britanniques dans l'Amérique du Nord, et sa suite, les ministres et les officiers des divers départements, le maire et les conseillers de Québec, une députation de la ville des Trois-Rivières, le consul de France et son chancelier, les élèves des écoles publiques, parmi lesquels se trouvaient ceux de l'école normale, faisaient partie du convoi. Sir Edmund et Lady Head assistèrent eux-mêmes à la triste cérémonie, et la

description qu'en donnent les journaux de la capitale est marquée au coin des plus vives et des plus respectueuses sympathies.

Revue Bibliographique.

The Teacher and the Parent, par M. Charles Northend, Surintendant des Ecoles Communes de l'Etat de Massachusetts. New York, 1856.

(SUITE.)

Un instituteur peut être un habile littérateur, posséder des mérites de tout genre, et, cependant, ne réussir qu'imparfaitement dans son art, s'il ne l'exerce avec sagesse. Il arrive souvent qu'il veut épargner à ses élèves, en le faisant lui-même, un travail auquel il aurait dû les contraindre à se livrer; il est vrai qu'il est plus aisé pour lui de s'en acquitter que de le leur faire faire; mais ce n'est pas là les instruire, et, bien plus, cette méthode est déplorable: quand elle se renouvelle fréquemment, elle les habitue au pire de tous les défauts, la paresse. C'est vouloir le bien des enfants que de leur faire comprendre qu'en étudiant ils ne doivent, autant que possible, que se fier à eux-mêmes; et, de son côté, le maître doit leur inculquer cette idée. En un mot, il doit leur enseigner à s'instruire, et ne jamais les aider à accomplir la tâche qu'il leur a imposée, que quand il voit qu'ils ne peuvent vaincre les obstacles qu'ils éprouvent à s'en acquitter. Le discernement et la prudence guident dans ce cas l'instituteur.

Plus l'élève consacra de temps à l'étude ou à la recherche d'une vérité ou d'un principe, plus il leur attachera de valeur, quand il les aura découverts, et plus il aura de plaisir et mettra d'ardeur à suivre les préceptes qu'on voudra bien lui donner.

Que l'instituteur ne perde jamais de vue les axiomes suivants: L'éducation c'est le développement des facultés physiques et morales de l'homme. Elle a surtout pour but d'éveiller son intelligence, de lui inspirer l'amour du vrai et de l'honnête et de lui fournir les moyens de pratiquer ces vertus. Elle doit faire naître en lui un ardent désir de connaître, et ce désir, si l'on a soin de l'exciter à propos, ne le quittera qu'avec la vie. Elle l'aide encore à étudier la nature, à s'initier aux sciences physiques, à lui faire comprendre les phénomènes dont il est chaque jour témoin; enfin, en lui révélant sa propre nature, elle le met en mesure de se perfectionner et de se comprendre lui-même.

Donner de l'éducation à l'homme, c'est élever son intelligence au-dessus de la matière qui lui sert d'enveloppe; c'est cultiver son imagination; c'est le rendre sensible à tout ce qui est beau dans la nature et dans l'art; c'est lui donner la faculté d'apprécier les œuvres des écrivains de génie et le disposer aux calmes jouissances que procure la culture des lettres. Lui donner de l'éducation, enfin, c'est lui apprendre à cultiver l'art de la parole, c'est-à-dire "à bien dire ce qu'il faut, tout ce qu'il faut, et rien que ce qu'il faut."

Que l'enfant ne commence jamais une nouvelle leçon si l'on s'aperçoit qu'il ne comprend pas parfaitement ses leçons précédentes.

Que des exemples cités à propos piquent sa curiosité et lui donnent le goût de s'instruire. Le maître doit varier ses leçons, de façon à rompre la monotonie à laquelle donnerait lieu l'étude continue d'un même sujet.

Si l'ordre et la discipline doivent exister quelque part, assurément ce doit être dans l'école. Sans eux point de progrès possibles.

Pour les maintenir, il n'est pas nécessaire que l'instituteur ait le regard et la parole sévères; il ne l'est pas non plus qu'il expose aux yeux des enfants les instruments avec lesquels il se propose de châtier ceux qui en freignent la discipline qu'il tentera d'établir. Les menaces n'affermiront pas son autorité. Que ses réglemens soient peu nombreux et ne changent jamais.

Un mot de reproche, un simple froncement de sourcils sont souvent plus efficaces que les punitions que l'on pourrait infliger. Dans la famille comme dans l'école, l'emploi répété des menaces ou du fouet produit les plus tristes résultats.

Afin de faire cesser le bruit que font parfois les élèves, il ne convient pas que le maître en fasse plus qu'eux ou qu'il grossisse les intonations de sa voix; si ce bruit continue, qu'il suspende ses leçons et attende avec calme que la tranquillité renaisse. Si le désordre entraîne une perte de temps, un sûr moyen d'empêcher qu'il se renouvelle c'est d'ajourner la fermeture de l'école. Ce procédé réussit presque toujours. Mais que l'on se donne bien garde de punir aujourd'hui ce que l'on pardonnera demain. Toute faute mérite censure et c'est manquer de discernement et perdre la confiance des enfans que d'en agir autrement.

On demandait un jour à la mère du célèbre Washington, comment elle avait formé le noble caractère de son fils. "Je me suis, répondit-elle, évertuée de bonne heure à lui enseigner à obéir, à être diligent et à se conformer en tout à la vérité." Si c'est là l'éducation que l'on a donnée au grand homme, et ce qui a contribué à le faire tel qu'on l'admire aujourd'hui dans l'histoire, cette éducation n'est certes pas à dédaigner. Sans l'obéissance d'ailleurs la tâche de l'instituteur est impossible.

A la 117 page de son livre, M. Northend donne encore aux instituteurs une série de préceptes qui nous semblent de la plus grande utilité. Nous les reproduisons en entier.

1o. Dès l'ouverture de son école, que l'instituteur fasse comprendre à ses élèves qu'ils lui doivent promptement et exactement obéir.

2o. Qu'il allie la fermeté à la douceur, et que sa parole soit l'expression fidèle de ce qu'il veut dire.

3o. Qu'il ne fasse jamais de promesses, s'il n'a pas la certitude de les tenir.

4o. Qu'il ne fasse jamais faire à l'élève un travail dont il ne peut s'acquitter, et si ce travail l'embarrasse trop longtemps, qu'il lui indique les moyens de s'en tirer.

5o. Toute désobéissance volontaire mérite châtement; mais ne punissez jamais mal à propos ni avec colère. Ne portez jamais de coup sur la tête de l'enfant.

6o. Ne faites jamais voir aux enfans que leurs taquineries vous irritent.

7o. S'ils s'irritent eux-mêmes ou qu'ils parlent avec pétulance, attendez qu'ils se soient calmés pour leur remontrer l'inconvenance de leur conduite.

8o. N'accordez jamais rien à l'élève colère qui cherche à vous émouvoir par ses menaces ou par ses larmes. Soyez ferme, mais juste en même temps.

9o. Une légère correction sagement infligée est souvent plus efficace que la crainte d'un châtement plus sévère que vous laisseriez entrevoir, si la faute que vous punissez se renouvelait.

10o. Ne permettez pas que l'on fasse ce qu'une fois vous avez défendu que l'on fit.

11o. Faites comprendre aux enfans que, pour paraître bons, ils doivent nécessairement l'être.

12o. Ne tolérez jamais le mensonge.

13o. Si l'élève vous trompe, faites-lui sentir durant quelque temps qu'il a abusé de votre confiance.

14o. Ne faites jamais allusion à des fautes passées, si l'enfant témoigne un repentir sincère de les avoir commises.

15o. Apprenez, autant qu'il dépend de vous, à vos élèves à être diligents, obéissans, persévérans, bons, patients, honnêtes, sincères et polis.

16o. Gardez vous, en leur parlant, de le faire avec dureté ou colère, mais étudiez-vous à mettre le plus de douceur et de bienveillance possibles dans vos relations incessantes avec eux. La morosité et la violence ont été fatales à bien des instituteurs.

(A continuer.)

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—L'université qui vient d'être érigée au Texas a été amplement dotée par cet état. On a fait une allocation d'un million de dollars pour la construction des édifices qui lui sont destinés; et on lui a fait une concession gratuite d'une vaste étendue de domaine public, dont une partie a déjà réalisé \$280,000, et dont le tout pourra produire jusqu'à \$1,250,000.

—Les institutions d'éducation de Montréal ont reçu cet été la visite de plusieurs étrangers de distinction. Les collèges et les académies de filles de Montréal et l'École Normale Jacques Cartier, ont eu récemment la visite de Mgr. Valdivieso, archevêque de San Iago, et de son grand vicaire, M. Raphaël Prado, aussi celle du Dr. de Rachmaninow, professeur à l'université impériale de Kiew, en Russie, qui est chargé, par son gouvernement, de se procurer des renseignements sur l'état de l'instruction publique en Amérique. Mgr. Blanchet, archevêque de l'Orégon, a aussi visité dernièrement les principales institutions d'éducation du Bas-Canada, et il est parti emmenant avec lui pas moins de dix-huit instituteurs et institutrices, pour les contrées lointaines où il réside. La plupart appartiennent à des ordres religieux.

—Le professeur Denison Olmsted est mort à New Haven, dans le cours du mois dernier. Il était né à Hartford, le 16 juin 1791. Il débuta dans la vie comme instituteur à New London, et fut ensuite nommé régent

à Yale College. En 1817 il fut nommé professeur de chimie et de minéralogie à l'Université de la Caroline du Nord. Il entreprit de faire l'exploration géologique de cet état. C'était la première entreprise de ce genre en Amérique, et la publication de l'ouvrage qu'il écrivit sur ce sujet, attira l'attention des savants. En 1825, il fut nommé professeur de physique et de mathématiques à Yale College. Il se distingua surtout par ses observations sur la pluie de météores du mois de novembre 1835. Il fut le premier à émettre l'opinion, généralement reçue aujourd'hui, que le phénomène des étoiles filantes est dû à la rencontre que fait notre atmosphère de petits corps inflammables perdus dans l'espace. Il a publié de nombreux mémoires dans les journaux scientifiques des États-Unis ; mais il s'est surtout rendu utile par ses ouvrages élémentaires, destinés aux collèges, aux académies et mêmes aux écoles communes. Il a toujours pris une large part au développement de l'instruction primaire, a écrit beaucoup sur ce sujet, et dès 1813 il projeta l'établissement d'écoles normales. Sa vie fut toujours pieuse et exemplaire et sa perte, dit un journal, est vivement sentie, non seulement dans le monde savant mais encore dans la société chrétienne.

BULLETIN DES LETTRES.

— L'Académie française, il y a quelques jours, tenait sa séance publique annuelle : elle avait à distribuer les prix de littérature mis au concours cette année et les prix de vertu fondés par la libéralité de M. de Montyon. Cette séance a été des plus intéressantes, des plus brillantes : l'Académie s'y montrait de plus en plus fidèle à sa mission, qui est toute littéraire et patriotique ; l'auditoire, de son côté, — un auditoire nombreux malgré les chaleurs caniculaires de la saison — s'y montrait ému et sympathique aux discours des deux rapporteurs, M. Villemain et M. Guizot, le premier appréciant avec sa finesse et sa discrétion habituelle les œuvres et les écrivains que couronnait l'Académie, le second appelant, avec la gravité qui lui est propre, les couronnes et l'estime publique sur ces simples et purs vertus à qui une complète justice ne saurait être rendue en ce monde, et qu'on ne peut louer dignement ici-bas que d'une seule manière : " en les imitant."

La séance s'est ouverte, selon l'usage, par le discours du secrétaire perpétuel de l'Académie. M. Villemain avait à faire son rapport sur les ouvrages et les talents si divers que l'Académie a jugés dignes de ses récompenses, et il s'en est tiré, cette fois comme toujours, avec une sagacité et une pénétration dont lui seul a le secret. C'est peu de l'avoir entendu, nous avons lu et relu cet excellent discours ; nous n'y trouvons rien à redire, si ce n'est peut-être l'omission d'un mot qui n'eût en rien, ce nous semble, gêné le mouvement de la première phrase. Cette phrase de début, la voici : " La fête d'un conquérant vient de se célébrer cette année sous les auspices de la paix." Pourquoi n'avoir pas dit — nous demandons bien pardon d'oser refaire une phrase de M. Villemain — pourquoi n'avoir pas dit : sous les auspices de la victoire et de la paix ? Ce mot de victoire eût été simplement ici une vérité récente et une justice historique. La paix de Villafranca n'est pas une de ces paix à tout prix qu'impose la fatalité des événements ; elle a cela d'exceptionnelle, au contraire, qu'elle est le fruit de la générosité victorieuse. Sous tous les régimes, le sentiment national, le seul dont relève notre critique, a le droit d'être susceptible et ombrageux : il est des oublis qui le contristent. Cela dit, nous n'avons que des remerciements à offrir à M. Villemain pour la manière dont il sait parler des choses de l'esprit. Chacun de ses discours est pour nous une occasion d'étude : il y a profit à méditer sur l'art consommé d'un pareil maître. Sa tâche de rapporteur, dans la séance du 25, était des plus étendues et des plus complexes. Il s'agissait pour lui de nommer et de caractériser quinze ou vingt sujets différents, quinze ou vingt esprits divers d'aptitudes, de direction et de portée ; d'intéresser plus ou moins sur chacun d'eux ; d'insister ou d'atténuer à propos ; d'exposer et de justifier certains choix de l'Académie, tout en insinuant ses réserves de goût à soi et son jugement ; de mener l'éloge et la fine critique à l'exacte limite du vrai et des convenances ; d'observer l'art si difficile des transitions : il s'agissait enfin de faire ce qui, pour le secrétaire perpétuel de l'Académie, n'est plus qu'une habitude et un jeu. En vérité, il n'y a guère que M. Villemain qui nous semble capable d'embrasser avec cette facilité et cette flexibilité élégante un si grand nombre de matières et d'en dissimuler les disparates. Dans son dernier rapport, si aisé de style, si ample d'informations, tout se tient, tout se nuance, tout se complète : on dirait une trame de soie fine et brillante, d'un poli et d'un lustre achevé.

L'art des transitions, et j'y reviens volontiers, est chose à étudier chez le célèbre académicien. Cet art, il le pousse très loin, trop loin peut-être, surtout quand il s'agit d'avoir prise sur un auditoire à qui une pensée nettement accusée ne déplaît pas. Un auditoire, c'est un peu un public de théâtre : il est à distance, et il aime une phrase qui frappe et se détache. On n'a plus affaire avec lui à quelque cercle intime où le charme est de penser tout haut et de parler bas ; les demi-mots ici ne s'entendent guère ; les intentions ingénieuses peuvent sembler de la timidité ou de l'obscurité. Certes, l'obscurité n'est ni dans l'intelligence ni dans le style de M. Villemain ; il y voit très-clair, et il dit d'une façon limpide et fluide ; mais cette fluidité même qui voile et recouvre les vives arêtes de la pensée, les saillies de l'esprit et de la passion, si elle est une rare qualité et un mérite de plus dans le style tempéré de l'éloge académique, ne serait-elle pas en même temps chez l'écrivain l'indice d'un tempérament aimable autant que vif, d'un talent qui s'accorde l'ironie, mais à fleur de peau, parce qu'il tient moins à réveiller qu'à effleurer, à émouvoir qu'à charmer, à instruire qu'à séduire, à con-

vaincre qu'à plaire ? Plaire, charmer, tout en restant vrai au fond, et souvent d'une vérité acérée, dérober l'aiguillon sous le miel, voilà le secret de quelques écrivains bien connus à qui les dextérités et la magie du style permettent de tout insinuer sans rien accuser. De là ces fuites heureuses entre l'éloge et le blâme, ces ondulations oratoires où la vérité critique se joue et tourne les écueils de l'ameur-propre, ces formules complaisantes, ces transitions tantôt habilement rapides, tantôt lentes et majestueuses, où la pensée du juge semble disparaître et s'effacer. Regardez-y de près cependant, sous cette nappe transparente et caressante, à peu de profondeur, vous distinguerez, ici ou là, quelque banc de corail aigu, quelque récif où l'orgueil et la fatuité littéraires, pour peu qu'ils s'oublient au chant de la sirène, rencontrent en s'y blessant un avertissement utile.

M. Villemain excelle en avertissements de ce genre à l'adresse des vivants ; pour les morts, il a des paroles et une équité tout émuees. Dans son discours, nous lisons une page de regrets très-sentis sur la fin prématurée de M. de Tocqueville, " le publiciste philosophe et citoyen, l'ami des droits populaires, mais qui les voulait conformes à la justice et dominés par la loi morale." On ne saurait en moins de mots caractériser mieux cette jeune et austère physionomie de M. de Tocqueville, qui unissait en lui " le culte de l'indépendance civile et de la foi religieuse." A cette appréciation d'un " esprit supérieur et d'un cœur patriote " dont la perte récente est un sujet de deuil pour la France comme pour l'Académie, le secrétaire perpétuel a joint l'éloge d'un autre esprit également distingué dans les lettres, M. Hippolyte Rigault. Enlevé dans la force de l'âge et de l'intelligence à la littérature militante contemporaine, M. Rigault a laissé des traces brillantes d'une trop rapide carrière. Ses études de critique ont été recueillies et publiées depuis sa mort ; et, ici même, à la première page de cette Revue, elles sont l'objet d'un travail sympathique dû à la plume d'un de nos collaborateurs les plus compétents et les mieux informés.

L'Académie a la louable habitude de distraire chaque année un ou deux prix parmi ceux fondés pour l'utilité morale, c'est-à-dire " pour la dignité même du talent littéraire," et de les consacrer à des recueils de poésies à titre de récompense ou d'encouragement. Fidèle au vœu dont elle est dépositaire, elle croit devoir ainsi " accueillir, exciter l'apostolat du bien par la littérature, à tous les degrés, sous toutes les formes." C'est en ces termes excellents que s'exprime M. Villemain, ayant à motiver les choix de l'Académie qui a voulu cette année honorer de ses couronnes deux poètes ou plutôt deux volumes de vers. *les Légendes de la Charité*, par M. Charles Lafont, et *les Légendes de M. Pécontal*. La saison académique a été, comme on le voit, favorable aux légendes. Rien de mieux : nous nous associons trop à tout ce qui peut arriver d'heureux à la poésie, sous quelque figure qu'elle se produise, pour ne pas nous réjouir de cette large part faite dans les récompenses de l'Académie à un genre un peu spécial, mais où l'inspiration peut encore se donner carrière. Toutefois nous regrettons qu'un choix sur deux n'ait pas rappelé au public que d'autres sillons en poésie sont également cultivés avec succès et ferveur. Il a paru l'an passé et cette année même plusieurs recueils de vers où la pensée revêt une forme lyrique qui, pour n'être pas toujours irréprochable, n'en révèle pas moins beaucoup d'aptitude et de culture. Serait-ce à nous de les signaler à l'attention de l'Académie ? nous ne serions pas embarrassé ;

Il en est jusqu'à deux que je pourrais citer :

les Etudes et aspirations de M. du Pontavice de Heussey, — *les Petits Poèmes* de M. Edouard Grenier, où se trouve une pièce des plus remarquables, j'ai presque dit un chef-d'œuvre, *la Mort du Juif errant*. Ces volumes avaient été publiés dans les conditions requises pour être admis au concours. L'Académie les a-t-elle reçus et écartés ? en aurait-elle simplement ajourné l'examen ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que M. Villemain, avant de prendre congé de M. Pécontal et de ses *Légendes*, nous a pleinement édifiés sur d'autres côtés de l'art du poète ; — " cet art, non sans éclat, assure le maître, à qui les grands sujets sont accessibles et conviennent comme les plus humbles ; " et à l'appui de cet éloge mesuré, le secrétaire perpétuel nous a lu quelques vers détachés d'une ode à Chateaubriand, trois ou quatre strophes d'une riche vibration, d'une belle sonorité méridionale qui a produit son effet sur l'auditoire. Nous avons applaudi et aux vers, et au spirituel lecteur, et à l'auditoire. — Cependant il serait bon, même à l'Académie, de ne pas toujours confondre cette sonorité-là avec le véritable accent lyrique.

Après M. Villemain, M. Legouvé a pris la parole et a donné lecture d'un extrait fort bien choisi dans *l'Eloge de Regnard*, par M. Gilbert, éloge qui a remporté le prix d'éloquence. M. Legouvé dit avec science et avec goût. Excellent lecteur, il a fait ressortir et applaudir les qualités de justesse et de vivacité d'esprit dont M. Gilbert, le lauréat déjà couronné pour son *Eloge de Vauvenargues*, a fait preuve dans son *Etude* sur le poète dramatique. Ce nouvel écrit de M. Gilbert est d'une langue très-distinguée, un peu recherchée sans doute, visant parfois à l'antithèse, mais l'auteur a su tirer de l'antithèse d'heureux effets. L'inévitable comparaison entre Molière et Regnard, entre les femmes de leur théâtre, a amené des rapprochements piquants, des traits d'une malignité spirituelle, que comportait d'ailleurs le sujet, et que l'auditoire a accueillis de ses sourires et de ses applaudissements.

Les applaudissements n'ont pas manqué non plus à M. Guizot et à son rapport sur les prix de vertu. On peut dire que son discours a fait éclat ; l'auditoire était visiblement remué devant cette éloquence éprouvée, cette diction mâle et pleine, devant l'élevation et la dignité des senti-

ments. Un grand talent absorbait uniquement et sans arrière-pensée l'attention de ce public ému. Dès les premières phrases de son discours, empreint, au début, d'une sorte de tristesse grave, que l'on comprend aisément chez l'illustre orateur, M. Guizot est entré en plein dans son sujet, la célébration des vertus modestes et l'éloge de M. de Montyon, le généreux fondateur, l'homme de bien qui, "ayant vécu dans le siècle de la confiance et de l'espérance illimitées pour les hommes, vivement touché de leurs misères, a toujours eu foi dans leurs mérites et dans leurs destinées; qui s'est promis de la vertu toujours et partout, dans les lettres comme dans la vie; qui a compté sur des œuvres littéraires morales comme sur des actions vertueuses." De l'élevation, de l'émotion, une netteté admirable de pensée et d'accent, aidée d'un geste qui sentait la tribune presque autant que le bureau de l'Académie, voilà ce qui agissait profondément sur l'assemblée. Si, au début, M. Guizot nous a paru d'une gravité découragée, en se rangeant lui-même au nombre de ces contemporains qui "regardent notre temps avec des yeux un peu fatigués et tristes, comme ayant trop attendu de l'humanité et n'en espérant plus beaucoup," en avançant dans son rapport, où il avait à raconter tant de dévouements obscurs, de fidélités désintéressées qui honorent le cœur humain, il nous a semblé se rasséréner et reprendre confiance dans la sève généreuse d'une société qui offre encore de tels exemples à couronner, et en si grand nombre, que les récompenses de l'Académie ne suffisent pas aux bonnes actions et aux vertus ignorées. "Je suis persuadé, a ajouté M. Guizot, qu'il y en a beaucoup de pareilles, dans notre patrie, qui sont et resteront inconnues. On a dit souvent que nous ressentirions tous un grand et juste effroi si tout à coup ce monde devenait le palais de la Vérité, et si tous les cœurs, toutes les vies paraissaient soudain au grand jour. Il y aurait alors, en effet, bien des spectacles à fuir, et nous aurions bien souvent à détourner ou à baisser les yeux; mais bien souvent aussi nous les ouvririons avec joie pour contempler une multitude de vertus ignorées, de bonnes actions accomplies loin de tout regard et sans autre but qu'elles-mêmes, des merveilles de bonté, de sympathie, d'amitié, d'attachement au devoir, de dévouement. La nature humaine est à la fois très-faible et très-riche, et la vie humaine abonde en beaux mystères autant qu'en tristes secrets."

Vers la fin de son discours, M. Guizot, revenant pour les exalter sur les abnégations obscures et héroïques, a eu encore un de ces beaux mouvements d'éloquence qui ravissent autant qu'ils émeuvent, et qui sont comme le timbre et la révélation d'une âme: "il y a quelques jours, s'est-il écrié, tout un peuple se précipitait pour voir rentrer dans la patrie ces bataillons de braves qui l'avaient quittée il y a quelques mois pour aller soutenir et porter encore plus haut le nom et l'influence de la France. Combien manquaient à ce grand spectacle, morts pour l'éclat d'une fête où ils n'ont point paru! Des généraux, des officiers, des soldats, vieux, jeunes, déjà couverts de gloire ou ravis d'en voir briller les premiers rayons, tous également prompts à se dévouer, à sacrifier, ceux-là leur grandeur acquise, ceux-ci leurs belles espérances, prodiguant tous, sans y regarder, le trésor terrestre de l'homme, leur vie!"

La belle langue! De si nobles paroles tombant sur une assemblée déjà conquise ont produit une impression profonde, qui s'est traduite par des applaudissements prolongés.

Il y a plaisir et honneur pour une société polie à s'entendre parler elle-même par de tels organes.

La séance s'est terminée par la lecture d'une pièce de vers qui a mérité à son auteur, Mlle Ernestine Drouet, le prix de poésie. Le texte proposé pour le concours était la *Sœur de charité au XIXe siècle*. C'est M. Legouvé qui s'est chargé de cette lecture, et qui l'a faite de manière à captiver son auditoire, même après le discours de M. Guizot, et à l'intéresser à des vers dont le mérite est surtout dans le naturel et la vérité touchante de l'inspiration. Ce petit poème, qui contient plusieurs tableaux où figure la sœur de charité, a parfaitement réussi. Une poésie qui s'adresse au cœur et le remue doucement, est presque toujours sûre d'être bien accueillie, même des plus difficiles. Dans sa simplicité sans art, il lui arrive souvent d'enlever des suffrages qui se refusent à une invention poétique plus forte, et à une science de forme plus mûre et plus exercée. Nous en avons une preuve nouvelle dans le charmant succès que vient de consacrer l'Académie. L'auteur, qui est une jeune femme et une institutrice, a cordialement compris son sujet, et l'a accepté tel que le lui offrait la nature, ou, pour mieux dire, l'existence pratique. Il nous l'a présenté dans ses phases et ses rôles divers; il a suivi pas à pas la sœur de charité. Il la prend au moment où elle recueille l'enfant abandonné par sa mère, puis il l'accompagne à l'école, où elle fait l'éducation de l'orphelin, puis à l'hôpital, où elle soigne des plaies répugnantes; il n'a pas même craint de la suivre jusqu'au baignoire. Le jeune poète a montré beaucoup de charme dans la peinture de l'école, mais il a montré de la hardiesse dans celle de l'hôpital et du baignoire. Mlle Drouet n'a pas hésité à faire voir dans ses vers ce que la sœur de charité n'hésite pas à faire dans sa vie de sacrifice et de devoir; elle n'a pas eu de ces petites répugnances devant lesquelles un goût timide aurait sans doute reculé.—Lorsque la sœur panse la plaie livide d'un ancien serviteur, qui, la reconnaissant, rougit d'être soigné par elle; lorsqu'aux derniers moments du forçat qui a tué, elle ne craint pas de toucher de sa main la main meurtrière, et d'être pour lui, s'il verse une seule larme de repentir, une messagère de paix et de pardon,—alors, la femme poète, s'identifiant avec son héroïne, se montre vraiment chrétienne, et elle donne à son sujet toute sa portée, toute sa force.

Pendant la lecture du poème, on apercevait avec plaisir, sur les bancs de l'Institut, l'abbé Dupanloup, évêque d'Orléans, témoignant à ces

passages que nous venons d'analyser une approbation des plus vives.—*Revue Européenne.*

—L'Académie française est toujours très embarrassée pour trouver un successeur à M. Alexis de Tocqueville. Quelques membres voudraient que M. Troplong, notabilité à la fois politique et littéraire, se présentât. La candidature du R. P. Lacordaire est chaudement appuyée par MM. Cousin, de Barante, de Noailles, de Montalembert, Villemain, Guizot, Vitet, Pasquier, Dupanloup, Falloux, Laprade, Berryer, Biot; mais combattue par MM. Lebrun, Mérimée, Sainte-Beuve, Jules Sandeau, Alfred de Vigny, Empis, Nisard, Emile Augier, de Pongerville, Viennet, Thiers, de Rémusat, etc.; il y a des voix douteuses, comme celles de MM. Saint Marc Girardin, Sylvestre de Sacy, Flourens, Patin, Ampère, Ponsard. Plusieurs membres voudraient pour successeur à M. Alexis de Tocqueville, son intime ami et collaborateur, M. Gustave de Beaumont, auteur de *Marie ou l'esclavage aux Etats-Unis*, et d'un curieux ouvrage sur l'Irlande; M. Gustave de Beaumont est déjà membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

—L'Académie française a partagé entre M. Monty-Lavaux et M. Frédéric Godefroy, le prix de 4,000 francs, qu'elle avait proposé pour un *Lexique de la langue et du style de Corneille*; 3,000 francs ont été donnés au premier et 1,000 au second. Elle a aussi accordé un prix à M. Gérusez pour son *Histoire de la littérature française pendant la révolution*.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

—On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, adressée à l'*Univers* par un ecclésiastique de Châteauroux pour faire connaître un beau trait de cinq soldats de l'armée française:

Châteauroux, le 16 juin.

"Je récitais hier l'office des morts dans l'église de Saint-Martial, sur le cercueil d'un pauvre épileptique décédé au dépôt de mendicité. J'étais seul, hélas! à prier, le défunt n'ayant en ce pays ni parents ni amis pour entourer ses dépouilles mortelles. Quatre chasseurs d'Afrique de passage à Châteauroux, faisant partie du 3e régiment, et portant tous quatre sur la poitrine les noms glorieux de l'Alma, d'Inkermann et de Sébastopol, entrèrent alors dans l'église déserte. Cette solitude autour de ce cercueil les touchait-elle et leur remit-elle au cœur un sentiment de religieuse pitié? Je le pensai avec attendrissement et reconnaissance. Ils s'agenouillèrent et restèrent ainsi prosternés jusqu'à la fin de la cérémonie funéraire. Quand le convoi quitta l'église pour se rendre au cimetière, tous quatre se levèrent; je n'en espérais pas davantage, et j'aurais voulu pouvoir les remercier au nom de Dieu de ce qu'ils venaient de faire. Mais quelle ne fut pas ma pieuse surprise de les voir se placer derrière la voiture de deuil et la suivre avec recueillement, le képi à la main! Ceux qui les virent ainsi passer purent croire qu'ils accompagnaient un parent, un ami, un frère d'armes. Je savais qu'il n'en était rien. Ils venaient, eux, de Toulouse, et n'étaient arrivés que depuis quelques heures à Châteauroux avec leur bataillon, et le pauvre défunt, habitant du dépôt de mendicité depuis plusieurs années, natif de quelque coin du département de l'Indre, leur était à coup sûr parfaitement inconnu. Quand nous eûmes parcouru les huit ou neuf cents mètres qui séparent la paroisse du cimetière (notez que ces bons militaires venaient de faire une longue étape), et que nous fûmes arrivés au bord de la tombe, ils fléchirent le genou sur la terre sainte; un soldat du train des équipages, en garnison à Châteauroux, s'était joint à eux; tous cinq, dans un recueillement parfait, récitèrent alors des prières pendant que j'achevais la cérémonie. Celui des cinq que je remarquai plus pimentement absorbé dans ses oraisons, avait, suspendue à côté de la médaille de Crimée, la glorieuse médaille militaire.

"Je sortais du cimetière quand l'un d'eux, s'approchant en me saluant, me fournit l'occasion que je désirais de les féliciter tous de leur admirable conduite:

"—Vous venez de faire une bonne action, leur dis-je; Dieu vous bénira, mes braves amis, d'avoir accompagné ce pauvre délaissé jusqu'à sa dernière demeure."

"—Que voulez-vous, monsieur l'abbé? me fut-il répondu, nous avons vu que personne n'était là pour suivre le cercueil, cela nous a fait de la peine; alors nous avons pensé qu'un jour aussi, peut-être, nous pourrions bien descendre abandonnés dans la terre, et nous nous sommes réunis à vous, dans l'espérance que le bon Dieu inspirerait à quelques autres la bonne pensée de venir jeter de l'eau bénite sur notre tombe et réciter une prière pour le repos de nos âmes."

"Je leur serrai la main en leur souhaitant toutes les bénédictions du ciel. J'avais des larmes dans les yeux et la plus douce des émotions dans le cœur."—*Journal des bons exemples.*

—On inaugurerait dernièrement à Orléans la statue de Pothier, célèbre magistrat dont les vertus égalaient la science.

A la suite de la messe le R. P. Graty a prononcé l'oraison funèbre de l'auteur du *Traité des Obligations*, de l'excellent juriste dont la mémoire populaire a conservé une foule de traits sympathiques et touchants. Le R. P. Graty en a rappelé quelques uns dans son discours. En voici un qui fait bien comprendre tout ce qu'il y avait d'honnêteté simple et naïve, de charité et de piété dans l'âme de ce savant chrétien:

"Au dix-huitième siècle, il y avait à Orléans une espèce de colonie de Savoyards et d'Auvergnats qui stationnaient pendant le jour sur le Martroy

et se retiraient le soir au logis commun de la Pillerette. L'un d'eux, un peu ivrogne, était souvent employé chez Pothier pour venir en aide à Thérèse Javoy, sa gouvernante, dans les gros travaux de la maison. Un jour qu'il y avait travaillé toute la matinée, on s'aperçut, après son départ, qu'il manquait une cuiller d'argent. Lui seul était venu ce soir-là. Thérèse et son maître lui attribuèrent le vol ; toutefois ils n'en parlèrent à personne et se contentèrent de ne plus employer le Savoyard. Quelque temps après, la cuiller fut retrouvée derrière un meuble où elle avait glissé, arrêtée entre ce meuble et la muraille. Grande joie de Thérèse !... Quant à son maître, il resta quelque temps pensif, puis se leva, prit son chapeau, et sortit sans adresser la parole à sa gouvernante, qui ne comprenait rien à cette sortie insolite, car ce n'était pas jour d'audience. Pothier se dirigea vers le Martroy, et, s'adressant aux Savoyards, il s'enquit de leur camarade ; il était occupé dans le voisinage : " Allez le chercher, dit-il, et ne vous éloignez pas ; vous devez tous entendre ce que j'ai à lui dire."

" L'autre accourt tout essoufflé en apprenant que M. Pothier le demande. Celui-ci s'avance à sa rencontre et lui dit ; " Mon ami, il y a longtemps que tu n'as été occupé chez moi ; sais-tu pourquoi ?—Oh ! monsieur Pothier, c'est bien à votre volonté. Après cela, c'est peut-être parce que j'ai la mauvaise habitude de boire.—Non, mon garçon ; c'est en effet une mauvaise habitude dont tu devrais te corriger, mais ce n'est pas cela... c'est parce que je t'ai soupçonné de m'avoir volé —Moi, moi, monsieur Pothier ?—Oui ; cela t'indigne, n'est-ce pas ? Tu as raison, tu es innocent ; je le sais, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que si l'on n'avait pas retrouvé, par un hasard providentiel, l'objet que je croyais volé, je te soupçonnerais probablement encore. J'ai été bien coupable envers toi, je t'en fais mes excuses publiques. Vous entendez, vous autres ? votre camarade est un brave homme ; je l'ai soupçonné sans preuves, sans indice ; je lui en demande pardon. Reviens à la maison quand tu voudras, mon ami, il y aura toujours de l'ouvrage pour toi. et si jamais toi-même, ou quelqu'un des tiens, vous avez quelques besoins imprévus, quelque accident, quelque maladie, ne t'adresse pas à d'autres qu'à moi, ma bourse te sera toujours ouverte ; ce ne sera pas une charité, ce sera la réparation incomplète d'une injustice que je me reprocherai toute ma vie." —*Ibid.*

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Seminaire de Nicolet.

PHILOSOPHIE. — CLASSE SENIOR.

Physique—1er pr Robert Walsh, 2 Norbert Provencher ; mention honorable Louis Richard, Majorique Marchand, Jean-Baptiste Marcotte et Edmond Héroux. Mathématiques—1er pr Louis Richard, 2 Théophile Carufel ; mention honorable Edmond Héroux, Evariste Brassard, Joseph Côté et François Préfontaine.

PHILOSOPHIE INTELLECTUELLE ET MORALE.—CLASSE JUNIOR.

Excellence—1er pr Agapite Legris, 2 F E Gélinas ; mention honorable, T Carufel, Jean Blanchet, Edm. Saucier, Alf. Désilets et George Sauvageau. Dissertation—1er pr F Ev Gélinas, 2 Th Carufel ; mention honorable A Legris, Jean Blanchet, George Sauvageau, Aimé Masson, Jos Côté, Edm Saucier et Alf. Désilets.

RHÉTORIQUE.

Excellence—Prix Ludger Hould. Amplification Française—1er pr P B Lahaye et Norbert Ouellet, ex-æquo ; 2 J Neville et Ludger Hould ; mention honorable F X Duplessis, Denis Désaulniers et A Moreau. Thèmes Latins—1er pr Ludg Hould et Norbert Ouellette, 2 James Neville et F X Duplessis ; mention honorable P B Lahaye, Den. Désaulniers et Ag Moreau. Version Latine—1er pr Ludger Hould, 2 Norbert Ouellette ; mention honorable J Neville, P B Lahaye et F H Duplessis. Intelligence des auteurs Grecs—1er pr N Ouellet, 2 J Neville ; mention honorable Ludg Hould, Den Désaulniers et A Moreau. Version Anglaise—1er pr Ludger Hould, 2 N Ouellette, A Moreau ex-æquo ; 2 F X Duplessis et P Lahaye. Mémoire—1er pr Ludg Hould et Norbert Ouellette ex-æquo ; 2 F X Duplessis ; mention honorable A Moreau, J Neville et A Poirier. Elocution—1er pr Alf Chaurrette ; mention honorable Norbert Ouellette, J Léonard, Ed Béliveau et J Neville. Histoire du Canada—1er pr Alexis Poirier et N Ouellette, 2 L Hould et P B Lahaye ; mention honorable A Moreau, J Neville et F X Duplessis.

BELLES-LETTRES.

Excellence—1er pr Jos Bouchard, 2 Oct Faucher. Amplifications françaises—1er pr Jos Bouchard, 2 Chs Lemire et Eugène Gill ; mention honorable Edm Buisson, Oct Faucher et Eug Boisvert. Thèmes Latins—1er pr Jos Bouchard, 2 Oct Faucher ; mention honorable Ls Côté Jos Bouchard, J B Comeau et Eug Rousseau. Versions Latines—1er pr Jos Bouchard et Eug Gill, 2 Chs Lemire et

Ls Côté ; mention honorable J B Comeau Oct Faucher et Edm Buisson. Intelligence de la langue grecque—1er pr Chs Lemire et Eug Gill, 2 Eug Boisvert et J. B. Comeau ; mention honorable Jos Bouchard, Louis Côté, Hon. Dufresne et F St Pierre. Versions anglaises—1er pr Jos Bouchard et Eug Gill, 2 Oct Faucher et Charles Lemire ; mention honorable J B Comeau, Edm Buisson et J Bail. Vers Latins—1er pr Chs Lemire, 2 Eug Boisvert et Louis Côté ; mention honorable Oct Faucher, Ed Buisson, Jos Langlois et Jos Bouchard. Histoire Moderne—1er pr Jos Bouchard et Eug Rousseau ; mention honorable Jos Langlois, Oct Faucher, Chs Lemire, Edm Buisson, Ls Lafèche. Botanique—1er pr Ls Lafèche, Hon Dufresne et Jos Bouchard ; mention honorable J B Comeau, Chs Lemire, Oct Faucher, Edm Buisson, Ls Côté et J. Bourke. Récitation du cours de Belles-Lettres—1er pr Chs Lemire ; mention honorable Jos Bouchard, Louis Côté, Eug Boisvert, Ed Buisson et P Marchand. Toisé—1er pr Oct Faucher et Ls Lafèche ; mention honorable Eug Boisvert et Hon Dufresne.

TROISIEME.

Excellence—1er pr Louis Dargis, 2 Conrad Gill. Versions Latines —Ls Dargis et Conrad Gill, ex-æquo, 2 Henri Duberger, Onésime Caron et Alfred Prendergast, ex-æquo ; mention honorable Onésime St. Cyr, Alcide Richard, Venant Charest et Napoléon Jacques. Versions Anglaises—1er pr Alfred Prendergast et Conrad Gill, ex-æquo, 2 Ls Dargis ; mention honorable H Duberger, Onésime Caron, Lucien Tremblay et Venant Charest. Thèmes Latins—1er pr H Duberger, 2 Conrad Gill et Onésime St Cyr, Ls Dargis, A Prendergast et Venant Charest. Vers Latins—1er pr Conrad Gill, Louis Dargis et H Duberger, ex-æquo, 2 A Richard ; mention honorable Napoléon Jacques, O Caron, O St Cyr et Venant Charest. Amplification—1er pr O Caron, 2 Ls Dargis ; mention honorable C Gill, A Prendergast, Lucien Tremblay et H Duberger. Histoire et Mythologie —1er pr Alcide Richard et A Prendergast, ex-æquo ; mention honorable On St Cyr et A Thibault. Cosmographie—1er pr Ls Dargis et N Jacques, ex-æquo ; mention honorable L Tremblay, Sévère Gauvreau, A Richard et O. St. Cyr. Versification—1er pr O St Cyr, A Richard et N. Jacques ex-æquo ; mention honorable A. Prendergast, Ls Dargis, A Thibault, Henri Alexandre et Al Turcotte. Compabilité—1er pr Ls Dargis et C Gill, 2 L Tremblay, A Thibault et Gaspard Gélinas ; mention honorable A Richard, S Gauvreau, N Jacques et Narcisse Guilmette. Arithmétique—1er pr C Gill ; mention honorable O Caron, Ls Dargis, Elzéar Prince et Al Thibault. Intelligence de la langue Grecque—1er pr Ls Dargis, 2 A Prendergast et A Richard ; mention honorable C Gill, O Caron, V Charest et H. Duberger.

MÉTHODE.

Excellence—1er pr George Vaillancourt, 2 Elzéar Lajoie. Versions Latines—1er pr Elzéar Lajoie, 2 G Vaillancourt, Wenceslas Smith ex-æquo ; mention honorable Louis Trahan, Léonidas Laliberté, Edouard Richard, Adolphe Garneau et Louis Paquin. Versions Anglaises—1er pr Wenceslas Smith, 2 G Vaillancourt et Elzéar Lajoie, ex-æquo ; mention honorable Ls Trahan, L Laliberté, Edouard Richard, Ephrem Dufresne et Ls Paquin. Thèmes Latins —1er pr G Vaillancourt, 2 Wenceslas Smith ; mention honorable Elzéar Lajoie, Ls Trahan, L Laliberté et Ls Paquin. Exercices Orthographiques—1er pr G Vaillancourt, 2 Wenceslas Smith, ex-æquo ; mention honorable Ls Trahan, L Laliberté, A Garneau, Nestor Duguay, Edouard Richard et Ls Paquin. Récitation de la Grammaire Latine—1er pr George Vaillancourt et Wenceslas Smith, ex-æquo ; mention honorable Nestor Duguay, Ls Paquin, E Béliveau et Alexandre Proulx. Grammaire Française—1er pr George Vaillancourt, Wenceslas Smith et Elzéar Lajoie, ex-æquo ; mention honorable Ls Trahan, Ls Paquin, Ephrem Dufresne et Adélar Buisson. Grammaire Grecque—1er pr Wenceslas Smith et Elz Lajoie, ex-æquo ; mention honorable G Vaillancourt, Al Proulx, E Richard et Edmond Béliveau. Géographie—1er pr Edouard Richard ; mention honorable G Vaillancourt, Wenceslas Smith, Edmond Béliveau et Elzéar Lajoie. Histoire—1er pr Edouard Richard ; mention honorable G Vaillancourt, Wenceslas Smith, Edmond Béliveau et Elzéar Lajoie. Histoire—1er pr G Vaillancourt, El Lajoie et Ls Trahan, ex-æquo ; mention honorable Olivier Trudel, Nestor Duguay et Ephrem Dufresne. Amplification Française—1er pr G Vaillancourt et E Lajoie ex-æquo, 2 O Trudel ; mention honorable Wenceslas Smith, Léonidas Laliberté et Louis Trahan. Arithmétique—Wilfred Dufresne et Louis Paquin, ex-æquo ; mention honorable G Vaillancourt, Ls Trahan, Adolphe Garneau, E Lajoie et Ant Bergeron

SYNTAXE.

Excellence—1er pr C Gill, 2 Philippe Girard. Versions Latines 1er pr Philippe Girard et Ls Blondin ex-æquo ; 2 Charles Gill et

Napoléon Cormier ex-æquo; mention honorable M Horan, Al Pepin, P Perrault, N Lacoursière, D Goron et Chs. Bellemare. Versions Anglaises—1er pr Cha Gill et P Girard ex-æquo; mention honorable A Pepin, P Perrault, Wilbroad Mayrand, D McDougall, Callixte Barbeau, Jacques Pelletier, Angus Gilmour et Théodore Lambert. Thèmes Latins—1er pr Chs Gill, A Cormier et M Horan ex-æquo; 2 Philippe Girard, Louis Blondin et Daniel McDougall, ex-æquo; mention honorable Hercule Milot, Pantaléon Perreault, Wilbroad Mayrand, Louis Baiche, Edmond Gervais et David Goron. Grammaire Latine—Prix, Chs Gill, M Horan et D McDougall, mention honorable Alfred Pepin H Milot, ex-æquo Napoléon Cormier, L Blondin, P Girard, E Gervais, P Perreault, C Barbeau, L Baiche, Edmond Gervais et David Goron. Grammaire Latine—Prix Chs Gill, M Horan et D McDougall, mention honorable Alfred Pepin, H Milot, ex-æquo Napoléon Cormier L Blondin, P Girard, E Gervais, P Perreault, C Barbeau L Baiche, G Brunelle. Grammaire Anglaise—Prix N Cormier et E Gervais ex-æquo mention honorable Chs Gill, P Girard, L Blondin, A Pepin, M Horan, Angus Gilmour et Théodore Lambert. Grammaire Grecque—Prix A Pepin et E Gervais ex-æquo mention honorable Chs Gill P Girard L Blondin, A Pepin, W Mayrand, H Milot, L Baiche, D McDougall et G Brunelle. Géographie—Prix Chs Gill L Blondin, N Cormier et A Pepin ex-æquo; mention honorable P Girard, F Gervais H Milot, M Horan, W Mayrand, Chs Bellemare et Samuël Arcand. Arithmétique—Prix L Blondin et Chs Gill, ex-æquo; mention honorable P Girard, M Horan, A Pepin, H Milot, N Cormier, D McDougall, D Goron, L Baiche, Chs Bellemare, Théo Lambert et Ephrem Marchand.

ÉLÉMENTS 1ERE DIVISION.

Excellence—1er pr Edouard Lafèche, 2 Hector Malchidon. Versions Latines—1er pr Edouard Badeau et Magloire McLeod, ex-æquo; 2 E Lafèche et H Marchildon, ex-æquo; mention honorable Eugène Lemire, Moses Hart, Narcisse Cormier, Elie Baiche, Denis Lajoie et Augustin Bélanger. Versions Anglaises—1er pr Magl McLeod, H Marchildon et E Lafèche, ex-æquo; 2 E Badeau; mention honorable M Hart, E Lemire, Xavier Trudelle et E Baiche. Thèmes Latins—1er pr E Badeau et M McLeod ex-æquo; 2 E Lafèche H Marchildon ex-æquo; mention honorable E Baiche, S Lemire, M Hart et Octave Brunelle. Exercices Français—1er pr H Marchildon, E Lafèche et M McLeod ex-æquo; 2 N Cormier, A Bélanger et E Lemire ex-æquo; mention honorable Xavier Trudelle, Alfred Beauchemin, E Badeau et Oct Brunelle. Grammaire Latine—Prix E Badeau et M Hart, ex-æquo mention honorable Barthélemy Duval, E Lemire et Charles Gravelle. Grammaire Française—Prix E Lafèche, H Marchildon, E Badeau, E Baiche et N Cormier, ex-æquo; mention honorable A Bélanger, D Lajoie, A Beauchemin et Thélesphore Geoffroy. Grammaire Anglaise—Prix M McLeod, E Badeau et M Hart, ex-æquo; mention honorable H Marchildon, E Lafèche et Wilbroad Ferron. Manuel de Phrases—Prix H Marchildon, E Lafèche et H Trudel, ex-æquo; mention honorable M McLeod, E Badeau et A Lajoie. Histoire—Prix E Badeau et T. Geoffroy, ex-æquo; mention honorable M McLeod, E Baiche, N Cormier et D Lajoie. Arithmétique—Prix M McLeod et E Lafèche, ex æquo; mention honorable N Cormier, W Ferron, X Trudel, Oct Brunelle et D Lajoie.

ÉLÉMENTS.—SECONDE DIVISION.

Excellence—1er pr Isaie St Cyr, 2 Joseph Brunelle. Thèmes Latins—1er pr J St Cyr et A Camirand, ex-æquo; mention honorable J Brunelle, Joseph Beaubien, Ernest Noël et Adolphe Dupuis, Versions Latines—1er pr J St Cyr, 2 A Camirand; mention honorable D Deveau, François Bellemare et J Beaubien. Versions Anglaises—1er pr D Deveau et Eméric Gervais, ex-æquo; 2 pr Emmanuel Duval et François Bellemare, ex-æquo; mention honorable A Dupuis, P Cyr et J Brunelle. Exercices Français—1er pr A Camirand, 2 D Deveau; mention honorable J St Cyr, E Noël, A Dupuis, A Manseau et J Beaubien. Grammaire Latine—Prix J Brunelle et J St. Cyr, ex-æquo; mention honorable E Duval, F Bellemare, E Noël et D Deveau. Grammaire Française—Prix J Brunelle; mention honorable J St Cyr, D Deveau E Duval, F Bellemare et A Camirand. Grammaire Anglaise—Prix J Brunelle, J St Cyr, D Deveau et J Beaubien; ex-æquo; mention honorable A Camirand, E Duval et Arthur Rousseau. Arithmétique—Prix A Manseau et A Camirand, ex-æquo; mention honorable E Gervais, Gaspard Gélinas et Télésphore Tourigny.

CLASSE COMMERCIALE.

PREMIERE DIVISION.—PARTIE FRANÇAISE.

Grammaire—Prix Achille Beauchemin; mention honorable Edmond Hamelin Arithmétique—Prix A Beauchemin; mention honorable E Hamelin et Alfred Coulombe. Comptabilité—Prix A Beau-

chemin; mention honorable E Hamelin et A Coulombe. Exercices—Prix A Beauchemin; mention honorable E Hamelin.

PARTIE ANGLAISE.

Grammaire—Prix A Beauchemin; mention honorable E Hamelin. Versions—Prix A Beauchemin; mention honorable E Hamelin.

2EME DIVISION.

Grammaire—Prix Henri Labarre; mention honorable Joseph Richard, Arthur Landry, Thomas Burn. Exercices—Prix A Landry; mention honorable P Richard et H Labarre. Arithmétique—Prix J Richard; mention honorable Théodore Lanouette, A Landry.

3EME DIVISION.

Lecture Anglaise—Prix T Burn. Lecture Française—Prix Elzéar de Lagorgendière; mention honorable Moise Brunelle et Narcisse Saucier. Arithmétique—Prix T Burn; mention honorable David Mayrand et Charles Labarre. Calligraphie—Prix Thos Burn; mention honorable William Brunelle et M Brunelle.

DESSIN.

Crayon de Mine de Plomb—1er pr Evariste Brassard, 2 Alfred Prendergast; mention honorable Eugène Gill et Pierre Marchand. Crayon Noir—1er pr François Préfontaine, 2 Albert Symmes; mention honorable Magloire McLeod, Arthur Landry et Henri Alexandre. Pastel—1er pr Conrad Gill, 2 Edmond Saucier; mention honorable Louis Lafèche et Jos Brunelle.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

DIVISION DES GRANDS.

1er pr Ulric Arcand, Evariste Gélinas, Evariste Brassard, Aimé Masson, Théophile Carrufel, 2 pr Eugène Gill, Louis Blondin.

DIVISION DES PETITS.

1er pr Alfred Prendergast, Wenceslas Smith, 2 Nestor Duguay; mention honorable Archille Beauchemin.

MUSIQUE VOCALE.

1er pr Majorique Marchand, Ev Gélinas, U Arcand, A Masson T Carrufel, E Brossard, 2 Damase Milette, E Gill, L Blondin.

ANNONCES.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS.

Québec, 30 septembre 1859.

Le Consulat de France désire savoir ce qu'est devenu M. PIERRE ROMAIN PAILLARET, qui a dû venir en Canada en 1851. Il s'agit pour lui d'une succession à recueillir.

Les journaux français du Canada sont priés de reproduire cet avis.

SOLUTIONS RAISONNEES

DES

EXERCICES DE CALCUL ET DES PROBLÈMES

CONTENUS DANS LA

NOUVELLE ARITHMETIQUE

Des Academies, des Ecoles Modeles et des Ecoles Commerciales,

D'APRES LA METHODE ANALYTIQUE ET SYNTHETIQUE.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,

Rue Saint Vincent.

Des Presses à Vapeur de Sénécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint Vincent.